

EN RECONNAISSANCE
À SES EFFORTS EN FAVEUR
DE LA PAIX DANS LE MONDE
**Tebboune
distingué
à Moscou**

P 24





DIRECTEUR DE CABINET DE LA PRÉSIDENTIE
DE LA RÉPUBLIQUE

Boualem Boualem est décédé

Le directeur de cabinet de la présidence de la République, Boualem Boualem, est décédé, hier, à Genève, en Suisse, des suites d'une grave maladie.

LIRE EN PAGE 24

CHENGRIHA A RÉAFFIRMÉ HIER LA POURSUITE DE LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LA DROGUE

L'ANP garde le doigt sur la détente

LIRE EN PAGE 2

TRIBUNAL CRIMINEL D'ALGER

Neuf barons de la drogue condamnés à mort

P 2

ARKAB HIER AU NAPEC 2026

Le gaz au cœur du mix énergétique

P 3

ALGÉRIE-NIGER EN AMICAL, CE SOIR
(18H00) À TIZI-OUZOU :

Une dernière répétition avant les grands changements

P 11

LES COURSES EN DIRECT

HIPPODROME KAID AHMED - TIARET,
CET APRÈS-MIDI À 16H00

Guess d'Hem, au-dessus de tous

P 21



Ph: DR

L'ÉDITO

La France est secouée par de grandioses manifestations des lycéens qui ont commencé depuis maintenant une vingtaine de jours. Le mouvement de protestation a été déclenché le 17 septembre écoulé dans un lycée situé en région parisienne. En conséquence, l'enseignement secondaire a basculé dans la crise. Les médias français qui nous ont servi ces informations ont qualifié cette crise de majeure. Le nombre des établissements bloqués – entre 500 et 700 à avoir été recensés sur toute la période des manifestations – en dit long. La situation dans les lycées est extrêmement tendue. Elle s'est embrasée et a même dégénéré après les interventions musclées des forces de police. Des vidéos et des images existent pour que chacun fasse sa propre opinion. La presse française n'en a pas fait l'économie. Les événements n'ont pas été passés sous silence. Auquel cas, ce serait un glissement dangereux de leur part. Il y va donc de leur crédibilité. Les revendications

C'est donc ça votre démocratie ?

des lycéens sont somme toute légitimes : le remplacement des professeurs absents et le recrutement de postes d'enseignants, en finir avec l'insalubrité dans les locaux des établissements, la rénovation des bâtiments vétustes, la lutte contre la présence de nuisibles (rats, cafards), l'allègement des programmes chargés... Mais ce que les médias mainstream ne disent pas ou font délibérément taire, ce sont les violations flagrantes du droit de manifester dans un pays qui se définit comme le champion des libertés et le bastion des droits de l'homme dans toute la Voie lactée. Les chroniqueurs et autres éditorialistes qui pullulent les plateaux des télévisions et qui sont prompts à analyser et

à donner leur avis sur tout ce qui touche à la démocratie occidentale, dans les quatre coins du monde, se sont, tout d'un coup, tus au sujet d'une répression policière féroce qui s'est déroulée, sous leurs yeux, et qui s'est abattue sur de pauvres lycéens qui manifestent pacifiquement ce qui relève de leurs droits. La gestion ultrasécuritaire du mouvement des lycéens devra faire honte à la France. Plus de 5 000 gardes à vue, dont 87 % concernent des mineurs. Plus de 1 800 personnes font l'objet de poursuites judiciaires et parmi elles plus de 1 400 mineurs et 300 majeurs, tandis que 14 prévenus ont été placés en détention provisoire sur ordre de la justice. Quant aux violences infligées aux jeunes manifestants, elles peuvent s'expliquer par la blessure d'au moins 190 élèves, dont certains cas graves comme un jeune qui s'est vu sa main carrément arrachée. Pendant ce temps, les milieux politiques français, qui ont l'habitude de nous donner des leçons en liberté de manifester, d'expression et des droits de l'homme, s'imposent le silence.

Farid Guellil

CHENGRIHA A REAFFIRMÉ HIER LA POURSUITE DE LA LUTTE CONTRE LE TERRORISME ET LA DROGUE

L'ANP garde le doigt sur la détente

Dans une allocution prononcée à l'occasion de l'installation officielle du général-major Nouredine Haddad, dans les fonctions de Commandant de la 1ère Région militaire, en remplacement du général-major Ali Sidane, le général d'Armée Saïd Chengriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a souligné la nécessité de fournir davantage d'efforts dévoués tant dans le domaine de la préparation au combat, que dans la lutte antiterroriste et le crime organisé et les crimes connexes, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Dans son discours d'orientation, diffusé par visioconférence à toutes les unités de la Région, il a rappelé que le Haut Commandement de l'ANP accorde un intérêt particulier à la 1ère Région militaire, compte tenu de ses spécificités par rapport aux autres Régions militaires. «Ainsi, et afin que les efforts déployés au sein de cette Région sensible soient effectivement fructueux et se traduisent concrètement sur le terrain, il vous appartient d'accorder toute l'attention et l'intérêt nécessaires à la poursuite de l'effort de préparation du corps de bataille, pour assurer une disponibilité permanente à même de faire face à toute éventualité et une adaptation optimale aux diverses circonstances et évolutions », a-t-il indiqué. Chengriha a appelé à la poursuite, avec persévérance et efficacité, les efforts de lutte contre le terrorisme, le narcotrafic et les crimes connexes, contribuant ainsi à consolider la sécurité et la sta-



bilité dans l'ensemble du territoire de cette importante Région ». Il a salué, à l'occasion, les résultats probants réalisés au niveau du territoire de la Région dans la lutte contre les résidus terroristes, à travers des opérations de qualité ayant permis d'éliminer de nombreux criminels. « Dans ce contexte, je tiens à saluer les résultats positifs obtenus dans la lutte contre les résidus terroristes, grâce à des opérations de qualité ayant permis d'éliminer de nombreux criminels, de mettre en déroute ces groupuscules égarés, traîtres à la Nation et de mettre en échec leurs desseins ignobles, visant à porter atteinte à la sécurité des citoyens ». Il faut rappeler, dans ce contexte, les nombreuses opérations réalisées dans le territoire de la 1ère Région militaire et qui ont permis de neutraliser les résidus du terrorisme et surtout le retour des familles dans les zones qui étaient autrefois peu sûres notamment durant la décennie. Aujourd'hui, les agriculteurs sont revenus

exploiter leurs terres et rendre la vie à ces régions grâce aux opérations et autres ratissages menés contre les résidus du terrorisme. Il y a lieu de rappeler que Chengriha a entamé la cérémonie d'installation qui s'est déroulée au siège du Commandement de la Région, en observant un moment de recueillement à la mémoire du Chahid et héros «M'hammed Bougara», Commandant de la wilaya IV historique, dont le siège du commandement porte son nom, et en déposant une gerbe de fleurs devant sa stèle commémorative, avant de réciter la Fatiha à sa mémoire et à celle de nos valeureux martyrs. Après avoir passé en revue les carrés des cadres et personnels du siège du Commandement, alignés au niveau de la place d'arme, Chengriha a annoncé l'installation officielle du nouveau Commandant de la 1ère Région militaire, le général-major Nouredine Haddad. Il a, dans ce cadre, ordonné aux personnels et aux cadres de cette Région militaire "à travailler sous son

autorité et d'exécuter ses ordres et instructions dans l'intérêt du service, conformément au règlement militaire et aux lois républicaines en vigueur, et par fidélité aux sacrifices de nos vaillants Chouhada et aux valeurs de notre Glorieuse Révolution ».

Chengriha a, par la suite, présidé la cérémonie de passation du drapeau national. Après la signature du procès-verbal de passation de pouvoir, monsieur le général d'Armée a tenu une rencontre avec les cadres et les personnels du Commandement de la 1ère Région militaire, où il a prononcé un discours d'orientation. À l'issue de la rencontre, monsieur le général d'Armée a écouté les interventions et préoccupations des cadres et personnels de la 1ère Région Militaire. En marge de cette cérémonie, Chengriha a, par ailleurs, inauguré l'hôtel des cadres de la Région, où il a visité ses infrastructures et équipements, a conclu le communiqué de MDN.

Slimane B.

NOUVEAU COMMANDANT DE LA 1ÈRE RÉGION MILITAIRE

Le général-major Nouredine Haddad installé dans ses fonctions

Agissant au nom du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, le général d'Armée Saïd Chengriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a présidé, hier, la cérémonie officielle d'installation du nouveau commandant de la 1ère Région militaire, le général-major Nouredine Haddad, en remplacement du général-major Ali Sidane.

S.O.

TRIBUNAL CRIMINEL D'ALGER

Neuf barons de la drogue condamnés à mort

Le tribunal criminel près la Cour d'Alger a prononcé les toutes premières condamnations à la peine de mort conformément à la loi 25-03 du 1er juillet 2025 relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes. Les condamnations à la peine de mort ont

été prononcées à l'encontre de trois accusés présents à l'audience et de six accusés par contumace, dans des affaires de trafic de cocaïne (113 kg) et de 225.030 comprimés de Prégabaline. Les accusés étaient poursuivis pour importation, transport, chargement, stockage et détention, en vue de la vente, de drogues dures et de

substances psychotropes, dans le cadre d'un groupe criminel organisé, dans le but de porter atteinte à la sécurité nationale et de troubler l'ordre et la sécurité publics, ainsi que pour contrebande, usurpation d'identité, immigration clandestine, séjour irrégulier et blanchiment d'argent.

R. N.

COUR SUPRÊME

46 nouveaux magistrats installés dans leurs fonctions

Le premier président de la Cour suprême, Tahar Mamouni, et le procureur général près cette juridiction, Abderrahim Madjid, ont présidé hier la cérémonie d'installation de 46 nouveaux magistrats dans leurs fonctions de conseillers et d'avocats généraux auprès de la Cour suprême. La cérémonie s'est déroulée en présence de la présidente de la Cour des conflits et du commissaire d'État près cette juridiction, ainsi que du secrétaire général et du directeur général des ressources humaines du ministère de la Justice, aux côtés de plusieurs directeurs et cadres du secteur. Cette nouvelle installation s'inscrit dans le cadre du renforcement des effectifs de la Cour suprême et de la consolidation de ses capacités en matière judiciaire.

S. O.

CODE PÉNAL ET CODE DE JUSTICE MILITAIRE

Les deux projets examinés en commission du Conseil de la nation

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, a présenté, hier, devant la Commission des affaires juridiques et administratives, des libertés, des droits de l'Homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial au Conseil de la nation, un exposé sur le texte de loi portant Code pénal et le texte de loi portant Code de justice militaire. Les travaux de la commission se sont déroulés en présence de la ministre chargée des Relations avec le Parlement, Nadjiba Djilali, et d'un représentant du ministère de la Défense nationale. Adoptés jeudi dernier par l'Assemblée populaire nationale (APN), les deux textes entament ainsi leur examen au Conseil de la nation. La loi modifiant et complétant le Code pénal prévoit notamment l'instauration de la peine de mort à l'encontre des auteurs de crimes d'incendie et d'enlèvement d'enfants, une mesure présentée par le ministre de la Justice comme contribuant aux efforts visant à protéger la société contre différentes formes de criminalité. Le texte portant Code de justice militaire, également adopté par l'APN le même jour, porte approbation de l'ordonnance n° 26-01 relative à ce Code. Sa présentation devant les députés avait été entamée par le ministre de la Justice le 1er octobre, avant son adoption en séance plénière. La présentation de ces deux textes devant la commission du Conseil de la nation constitue une nouvelle étape de leur parcours législatif, après leur adoption par les membres de l'APN.

Sarah O.

ARKAB HIER AU NAPEC 2026

Le gaz au cœur du mix énergétique

Le gaz naturel continuera de jouer un rôle important dans le mix énergétique, en tant que source de flexibilité des systèmes énergétiques, levier de valorisation industrielle des ressources et combustible essentiel pour accompagner la transition vers un système énergétique plus efficace et moins émetteur de carbone.

C'est ce qu'a déclaré, hier à Oran, le ministre d'État, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, dans une allocution prononcée à l'ouverture de la 14e édition du Salon et Conférence sur l'énergie et l'hydrogène pour l'Afrique et le bassin méditerranéen (NAPEC 5-7 octobre 2026). À l'appui, il a indiqué que les prévisions internationales font état de la poursuite de la demande de pétrole et de gaz au cours des prochaines décennies, et souligné ainsi la nécessité de maintenir les investissements dans le secteur des hydrocarbures, tout en poursuivant le développement des énergies propres et des technologies à faibles émissions de carbone. À ce propos, Arkab a insisté sur la nécessité d'adopter une approche équilibrée du mix énergétique, fondée sur le développement et la complémentarité des différentes sources d'énergie, afin de répondre à la croissance de la demande, tout en améliorant l'efficacité énergétique et en réduisant les émissions.

LE TSGP, UN PROJET PANAFRICAIN

Le ministre d'État a déclaré que le projet de gazoduc transsaharien (TSGP, Algérie-



Niger-Nigeria) s'inscrit dans la vision de l'Algérie de consolider son rôle de plateforme régionale reliant les ressources africaines aux marchés méditerranéens et européens. Il a souligné qu'il ne s'agit pas simplement d'un corridor d'exportation de gaz, mais qu'il comporte également une dimension africaine liée à la valorisation des ressources, à la promotion de l'intégration continentale, au développement des infrastructures, à l'élargissement de l'accès à l'énergie et à la génération de retombées économiques et sociales pour les pays de transit. Mohamed Arkab a expliqué que le lien entre sécurité énergétique, sécurité hydrique et développement industriel est devenu de plus en plus crucial, notamment dans notre région. C'est pourquoi l'Algérie continue de renforcer ses capacités de dessalement d'eau de mer et d'améliorer la coordination entre les politiques relatives à l'eau, à l'énergie, à l'industrie et aux infrastructures. Cette

démarche ouvre simultanément de nouvelles perspectives d'investissement dans les équipements et les solutions technologiques.

RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE

La cérémonie d'ouverture de la 14e édition du NAPEC-2026 a été présidée par le ministre d'État Mohamed Arkab, et le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, Mourad Adjal, en présence notamment du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, du Président-directeur général du groupe Sonatrach, Nouredine Daoudi, du président du Comité de direction de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), Abdelkader Cherfaoui, du président de l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), Amine Remini et du directeur général du groupe Sonelgaz, Nabil Kafi, ainsi que le Secrétaire général de l'Organisation des producteurs de pétrole africains

(APPO), Farid Ghezali.

Également de l'assistance, le président de la Chambre de commerce américaine en Algérie, Warren Murdoch, la conseillère du président de Namibie pour les affaires du pétrole et du gaz, Kornelia Shilunga, ainsi que plusieurs ambassadeurs et délégations diplomatiques et les autorités locales et de nombreux responsables, experts et professionnels du secteur de l'énergie. Les travaux se déroulent au Centre des conventions d'Oran Mohamed-Benahmed, sous le thème : "Vers une nouvelle approche du mix énergétique : de la transition énergétique à l'addition énergétique, pour garantir la sécurité énergétique, l'accessibilité des prix et la décarbonation". Cette édition met l'accent sur l'évolution du mix énergétique et sur la recherche d'une approche permettant de concilier sécurité des approvisionnements, accessibilité de l'énergie et réduction des émissions de carbone.

M'hamed Rebah

FINANCEMENT DES STARTUP La COSOB autorise un fonds universitaire de plus de 280 millions DA

La Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) a accordé un agrément pour la création d'un organisme de placement collectif en capital-risque, sous l'appellation « Fonds universitaire pour l'innovation et les startup », destiné à investir dans les startup et projets innovants relevant ou liés à l'écosystème universitaire, a indiqué, hier, un communiqué de la Commission. La COSOB a précisé que l'agrément a été accordé lors de sa réunion tenue le 29 septembre dernier, conformément aux dispositions du règlement n°24-02 du 23 octobre 2024 relatif aux organismes de placement collectif en capital-risque, qui encadre ce type d'organismes d'investissement. Le Fonds universitaire pour l'innovation et les startup disposera d'un actif initial proposé de plus de 280 millions de DA (280 354 200 DA). Il ciblera les startup et projets innovants non cotés, liés à l'écosystème universitaire, scientifique, technologique et entrepreneurial national. Les investissements seront principalement orientés vers les domaines de la numérisation et de l'intelligence artificielle, de la santé et des biotechnologies, de l'agriculture et des industries agroalimentaires, de l'énergie et de l'environnement, ainsi que de l'industrie, des matériaux, de la logistique et des services technologiques. Ils visent à soutenir la croissance des projets prometteurs et à favoriser leur passage de l'innovation et de la recherche vers l'investissement et l'expansion, selon la même source. Le fonds sera géré par la Société d'investissement financier de l'Université d'Alger 3, relevant du secteur de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, ajoute la COSOB, qui souligne que le Fonds universitaire pour l'innovation et les startup est le deuxième fonds agréé dans le cadre de ce nouveau dispositif. Cette démarche traduit l'intérêt croissant accordé aux organismes de placement collectif en capital-risque comme mécanisme de financement des entreprises et projets à fort potentiel. Cet agrément confirme, selon le communiqué, l'orientation de la COSOB visant à poursuivre le développement du cadre réglementaire et institutionnel favorisant les mécanismes de financement alternatif et à renforcer le recours au capital-risque pour le financement des projets et entreprises prometteurs.

Ania N.

AU MENU D'UN CONSEIL DES MINISTRES SPÉCIAL

Les grands chantiers agricoles sur la table

Lors du Conseil des ministres qu'il a présidé dimanche, le président Abdelmadjid Tebboune a demandé au ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche et au Secrétaire général du Gouvernement de consacrer un Conseil des ministres au secteur de l'agriculture. Ce Conseil des ministres « spécial agriculture » intervient après les instructions données par le président Tebboune, lors du Conseil des ministres du 20 septembre dernier, concernant la préparation d'une loi d'orientation agricole "plus efficace", prévoyant des mécanismes permettant d'affecter les superficies cultivées aux cultures annuelles en fonction des besoins, dans le but de réduire les importations et de s'orienter davantage vers l'autosuffisance dans le secteur. À la même occasion, le président Tebboune avait ordonné au ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche d'"élaborer un bulletin mensuel" et de "charger les walis d'assurer un suivi rigoureux, afin de déterminer les niveaux

et volumes de production des différentes variétés de céréales, notamment le blé tendre et le blé dur". Le président de la République avait souligné, dans ce sens, l'importance de procéder à "la numérisation immédiate du système de paiement des récoltes agricoles au niveau des agences régionales de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC)" et de "travailler en étroite collaboration avec l'Office national des statistiques (ONS)". Il avait instruit, en outre, de "revoir le rôle de l'OAIC et des instituts spécialisés du secteur de l'agriculture pour améliorer leurs performances et les moderniser et lutter contre toutes les formes de dérives dans le secteur de l'agriculture, du développement rural et de la pêche". Lors de la même réunion, le président de la République avait également ordonné de "lancer un programme national de cartographie et d'étude des sols, en coordination avec les laboratoires, pour déterminer et classer la nature des terres agricoles dans toutes les zones cultivées et de s'orienter vers

l'utilisation des eaux usées dans l'irrigation pour en finir avec la mentalité de la dépendance totale aux précipitations, avec l'impératif de labourer et de préparer la terre en toutes circonstances, sachant que le secteur de l'irrigation vise à récupérer 60% des eaux usées". Il s'agit, selon les experts, d'une démarche de refondation de la politique agricole en tenant compte des données actuelles marquées par des transformations dans les domaines liés à ce secteur, en rapport notamment avec le changement climatique. Les spécialistes s'attendent à la réintroduction de la planification dans les activités de production agricole pour répondre aux besoins de la population algérienne, éviter les fluctuations qui ont un impact sur les prix à la consommation et réduire les importations. La modernisation sera favorisée par la numérisation et les applications de la recherche scientifique et de l'intelligence artificielle, accompagnées par l'électrification, l'utilisation des nouvelles technologies, des drones, ... L'Algérie mise sur l'accéléra-

tion de la mécanisation agricole pour optimiser les opérations de récolte et réduire les pertes post-récolte, notamment à travers l'introduction de nouvelles technologies et le développement de l'agriculture de précision. La création de coopératives agricoles de mécanisation et la mise en service de capacités de stockage supplémentaires vont dans ce sens. Le but visé : accroître la productivité dans le secteur agricole en optimisant les ressources mises en œuvre, en particulier l'eau. En aval, les industries agroalimentaires devraient connaître un essor plus grand. Plus globalement, l'enjeu est la sécurité alimentaire du pays. À la base de tout ce processus, il est indispensable de disposer de données précises et fiables, actualisées. La campagne moisson-battage et l'élaboration d'un bulletin mensuel indiquant les quantités produites et récupérées et les rendements par région et par wilaya, permettront de mesurer la capacité à relever ce défi.

M. R.

MOHAMED SEGHIR SAÂDAOUI :

« La promotion de l'école algérienne est un parcours collectif »

Le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a affirmé que la promotion de l'école algérienne n'est pas la responsabilité d'une seule partie, mais un parcours collectif auquel contribuent les différentes composantes de la communauté éducative, à travers les efforts conjoints de l'école, de la famille et de la société.

Dans un message adressé aux enseignants à l'occasion de la Journée mondiale des enseignants, le ministre a souligné le rôle central de l'enseignant dans la construction de l'individu, de la société et de la nation, affirmant que l'école algérienne restera la principale institution pour construire l'être humain, façonner sa personnalité, préserver les fondements de la société et consolider ses valeurs. Saâdaoui a expliqué que l'Algérie œuvre à instaurer une école moderne dans ses programmes, ses méthodes, ses structures et son environnement, qui ne se limite pas à transmettre des connaissances, mais apprend aux élèves à réfléchir, à innover, à assumer leurs responsabilités, à respecter les différences et à faire du savoir un moyen au service de l'homme et de la patrie. En outre, le ministre a relevé que le rôle de l'éducateur gagne davantage d'importance dans un contexte marqué par la transformation numérique et l'accélération de l'intelligence artificielle. Il a affirmé la détermination à poursuivre les efforts



pour une école qui offre aux enfants algériens un enseignement de qualité, leur assure des chances égales d'apprentissage et de réussite, investit dans leurs talents et leurs capacités et leur ouvre les portes de l'innovation, de la compétition scientifique ainsi que des pratiques culturelle, sportive, sanitaire et environnementale. Le ministre a également appelé les élèves à s'appliquer dans la quête du savoir, à vénérer et respecter leurs enseignants, affirmant que l'école n'est pas simplement un lieu destiné à l'obtention d'un diplôme, mais un espace de construction de la personnalité et de préparation de l'avenir. Il a aussi insisté sur l'importance de renforcer les liens de confiance et de coopération entre l'école et la famille, considérées comme des partenaires dans l'éducation des enfants. Dans son message, le ministre de l'Éduca-

tion nationale a tenu à saluer chaque enseignant qui accomplit sa mission avec dévouement, ainsi que chaque directeur, inspecteur, administrateur et travailleur qui contribue à assurer la continuité du rôle de l'école. Il a rendu un hommage particulier à ceux qui accomplissent leur devoir dans le silence, dans les régions éloignées et dans les établissements nécessitant davantage d'efforts et de patience. Enfin, Saâdaoui a renouvelé son engagement à maintenir l'éducation et l'enseignement au cœur de la construction de l'Algérie et à faire de l'école un espace dédié au savoir, aux valeurs et à la citoyenneté, affirmant la poursuite des efforts pour une école à la hauteur des aspirations des enfants, en phase avec son époque, fidèle à ses constantes et ouvrant les portes de l'avenir à tous.

Ania N.

DROITS ET LIBERTÉS

La Cour constitutionnelle prend part aux travaux de l'université d'été d'Ankara

La Cour constitutionnelle participe, depuis hier à Ankara, aux travaux de la 14e édition de l'université d'été du Centre d'entraînement et de développement des ressources humaines de l'Association des cours constitutionnelles asiatiques et institutions équivalentes, consacrée aux « principes fondamentaux relatifs à la limitation des droits et libertés ». Cette participation intervient à l'invitation de la Cour constitutionnelle turque, la Cour constitutionnelle algérienne étant représentée à cette université d'été par les membres Ammar Abbas et Ammar Boudiaf, accompagnés de deux cadres. Le programme de cette université d'été, dont les travaux se poursuivront jusqu'à vendredi, est destiné aux juges et experts juridiques, ainsi qu'aux juges assistants et conseillers juridiques issus de différentes cours ou institutions constitutionnelles et institutions équivalentes. Il constituera un espace approprié pour examiner les moyens de favoriser l'échange d'informations et d'expériences et d'assurer une exploitation optimale des contenus analytiques présen-

tés. À cette occasion, Ammar Abbas présentera une intervention intitulée : « La place des droits et libertés fondamentaux dans la Constitution algérienne de 2020 et les règles encadrant leur organisation et leur exercice ». Il y exposera les spécificités de la Constitution de 2020, considérée comme une Constitution des droits et libertés par

excellence, en ce qu'elle consacre l'ensemble des générations des droits de l'Homme, allant des droits civils et politiques aux droits économiques, sociaux, culturels et environnementaux, ainsi qu'au développement durable, jusqu'aux droits de la quatrième génération liés à la révolution technologique et numérique. Dans ce

cadre, Ammar Abbas mettra en lumière, le cadre constitutionnel régissant ces droits et leur exercice, notamment les dispositions de l'article 34, qui empêchent leur limitation arbitraire, d'une part, et assurent un équilibre entre l'exercice des libertés et l'intérêt général, d'autre part.

Sarah O.

RECRUTEMENT DANS LE SECTEUR DE LA JUSTICE

Plus de 600 postes ouverts

Le ministère de la Justice a annoncé l'ouverture d'un recrutement sur épreuves professionnelles au profit de l'administration centrale du ministère et des juridictions, portant sur 631 postes budgétaires, répartis entre quatre corps professionnels. Les dossiers de candidature doivent être déposés ou envoyés dans un délai maximum de 20 jours à compter de la date de publication du présent avis auprès des sièges des cours de justice concernées par le recrutement, de la cour, du tribunal, du tribunal administratif ou de la cour administrative d'appel auxquels est rattaché le poste budgétaire à pourvoir. Pour les postes relevant de l'administration centrale, les dossiers doivent être déposés ou envoyés au siège de l'administration centrale du ministère de la Justice, sis au 8, place Bir Hakem, El Biar (Alger). Le concours prévoit le recrutement de onze agents de service de premier niveau au niveau de

l'administration centrale. Les candidats doivent justifier d'une aptitude physique compatible avec les activités à exercer. 258 postes de conducteur automobile de premier niveau sont également ouverts, répartis selon le tableau annexé à l'avis. Les candidats doivent être titulaires d'un permis de conduire de catégorie «B». L'opération comprend également 346 postes d'agent de prévention de premier niveau, répartis selon le tableau annexé. Les candidats doivent justifier d'un niveau de première année de l'enseignement secondaire, ainsi que d'une formation dans le domaine ou d'une expérience professionnelle d'au moins une année dans un poste d'agent de prévention. Enfin, 16 postes d'agent de service de premier niveau sont réservés à l'administration centrale. Les candidats doivent justifier d'un niveau de sixième année de l'enseignement fondamental.

L.Zeggane

CAILLASSAGE DES TRAINS

Le phénomène persiste

Un conducteur d'un train de marchandises a été grièvement blessé dimanche soir, après avoir été victime d'une agression visant le train dans la wilaya de Relizane, a indiqué la Direction générale de la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF). Selon un communiqué de la société, l'agression s'est produite à 19h30 et a causé de graves blessures au conducteur alors qu'il exerçait ses fonctions. La Direction générale de la SNTF a fermement condamné cet « acte criminel irresponsable », soulignant que les jets de pierres contre les trains et les agressions visant les travailleurs ferroviaires constituent un comportement criminel grave et inacceptable, en raison de la menace directe qu'ils font peser sur la vie des conducteurs, des voyageurs et de l'ensemble des usagers du transport ferroviaire. Elle a également relevé que ces agressions causent des dommages aux trains et aux infrastructures et sont susceptibles de perturber la circulation ferroviaire, soulignant qu'il ne s'agit pas de simples actes de vandalisme ou d'insouciance, mais d'actes pouvant entraîner de graves blessures, voire des pertes humaines. La société a exprimé sa pleine solidarité avec le conducteur blessé et l'ensemble de ses travailleurs, appelant à mettre immédiatement fin à ces agressions. Elle a également appelé les citoyens, notamment les habitants des zones limitrophes des voies ferrées, à faire preuve de responsabilité et à signaler tout comportement susceptible de mettre en danger la sécurité des trains et des personnes. La Direction générale a assuré qu'elle poursuivra, en coordination avec les services compétents, le renforcement des mesures de prévention et de protection ainsi que la lutte contre ce phénomène, afin de préserver la sécurité des personnes et d'assurer la continuité du service public de transport ferroviaire. La société a enfin souligné que « s'en prendre à un train, c'est s'en prendre à la sécurité de tous », renouvelant son appel à ne pas jeter de pierres sur les trains.

A. N.

INTÉRIEUR

Sayoud installe le wali de Messâad

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, a présidé, hier la cérémonie d'installation de Brahim Ouadi en qualité de wali de Messâad, dans le cadre du mouvement partiel dans le corps des walis, des walis délégués et des secrétaires généraux de wilaya décidé par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune. La cérémonie d'installation s'est déroulée à la salle des conférences « Tahar-Balakef », à Messâad, en présence du wali de la wilaya de Djelfa, Djahid Mous, ainsi que des autorités locales, sécuritaires et militaires, des élus, des notables de la région et des acteurs de la société civile.

S. O.

COMPLÉMENTS ALIMENTAIRES

Leur délivrance bientôt confiée aux pharmaciens

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudene, a annoncé deux projets de décrets exécutifs visant à renforcer l'encadrement des produits de santé, notamment les médicaments et les compléments alimentaires destinés à la médecine humaine.



Hf : DR

Intervenant à l'occasion de la deuxième édition du Congrès international de la pharmacie, le ministre a précisé que le premier projet de décret fixe les conditions et modalités de prescription des produits pharmaceutiques. Adopté par le Conseil des ministres, le texte est actuellement en cours de finalisation des procédures en vue de sa publication au Journal officiel. Ce nouveau cadre vise à clarifier les règles relatives à la prescription et à la délivrance des médicaments et à contribuer à une utilisation plus rationnelle des produits pharmaceutiques. Le second projet

de décret, également approuvé lors de la même réunion du Conseil des ministres, définit les caractéristiques techniques des compléments alimentaires destinés à la médecine humaine. Il prévoit leur délivrance exclusivement par le pharmacien, afin d'assurer une meilleure orientation du consommateur, de renforcer leur sécurité et leur qualité et de limiter les risques liés à leur utilisation anarchique ou excessive. Ce dispositif constitue, selon le ministre, une étape

vers la mise en place d'un cadre national moderne pour l'encadrement des compléments alimentaires, en adéquation avec les références et normes internationales et davantage axé sur la protection du consommateur.

VERS UNE CARTE SANITAIRE NATIONALE ACTUALISÉE

Dans le domaine de la planification sanitaire, Aït Messaoudene a annoncé que son département œuvrera à l'élaboration

d'une carte sanitaire nationale, ainsi qu'à son développement et à sa mise à jour de manière continue. Cette carte devra permettre d'adapter l'offre de soins aux besoins réels de la population, de rapprocher les services de santé du citoyen et de renforcer l'équité territoriale dans leur répartition. Elle intégrera les différentes composantes du secteur de la santé, notamment le réseau des pharmacies et les laboratoires d'analyses médicales, considérés comme des structures essentielles des soins de proximité. La carte sanitaire constituera également un outil de planification et d'orientation pour assurer une répartition équilibrée des capacités sanitaires nationales, notamment les équipements médicaux et les ressources humaines, en fonction des besoins spécifiques de chaque région. Cette démarche vise ainsi à améliorer la qualité des soins et à garantir un accès plus équitable aux services de santé à travers l'ensemble du territoire national.

Sarah O.

CONSACRÉ À LA MOBILITÉ DE LA MAIN-D'ŒUVRE

Hattab participe au « Dialogue de Doha 2026 »

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mohamed Hattab, a pris part, hier, à Dar es-Salam (Tanzanie), aux travaux du « Dialogue de Doha 2026 sur la mobilité de la main-d'œuvre », à l'invitation du ministère du Travail de l'État du Qatar et de la Commission de l'Union africaine, a indiqué un communiqué du ministère.

Cette rencontre de haut niveau réunit des représentants des pays d'origine et de destination de la main-d'œuvre, avec pour objectif de renforcer la concertation et la coopération et de développer des voies « justes, sûres et durables » pour la mobilité des travailleurs, tout en garantissant leurs droits et en répondant aux besoins des marchés de l'emploi. Les travaux de deux jours, s'inscrivent dans le prolongement de la première édition du Dialogue, tenue à Doha en mai 2024, et visent à concrétiser les engagements issus de la « Déclaration de Doha

2024 » à travers des priorités opérationnelles et des mécanismes de coopération applicables.

VERS UNE MEILLEURE GOUVERNANCE DE LA MOBILITÉ

Les participants examineront notamment les tendances des marchés du travail, les besoins des différents secteurs en matière de main-d'œuvre et de compétences, ainsi que les voies de mobilité des travailleurs qualifiés. Les pratiques de recrutement et d'emploi équitables, la gouvernance, la protection des droits des travailleurs et l'élargissement de la protection sociale et de la couverture sanitaire figurent également à l'ordre du jour. Les échanges porteront également sur les moyens de répondre aux besoins des travailleurs migrants, de renforcer les données et la recherche dans ce domaine, ainsi que de développer les accords bilatéraux et les cadres de coopéra-

tion entre pays d'origine et pays de destination. À cette occasion, Hattab participera à la table ronde ministérielle de haut niveau consacrée à la « Gouvernance de la mobilité de la main-d'œuvre pour une prospérité partagée ». Cette session constituera un espace d'échange sur les moyens de mettre en place une gouvernance plus efficace des flux de travailleurs, dans l'intérêt commun et en faveur d'une meilleure protection de leurs droits. La participation de l'Algérie à ce rendez-vous international traduit, selon le ministère, son attachement au renforcement de la coopération multilatérale dans les domaines du travail et de l'emploi, à l'échange d'expériences et à la promotion d'approches fondées sur la protection des droits des travailleurs et la promotion du travail décent, notamment dans le cadre de la coopération avec les pays africains ainsi qu'avec les pays frères et amis.

S. O.

GAZ DOMESTIQUE

Sonelgaz en campagne contre les dangers

La campagne proactive de sensibilisation et de prévention contre les risques liés au gaz, lancée récemment dans l'ensemble des wilayas du pays, se poursuit à travers les services du groupe Sonelgaz, a indiqué un communiqué du ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables.

Outre les actions de sensibilisation, cette campagne comprend en plus des actions de sensibilisation, « un programme de terrain dédié au constat, au contrôle et à la maintenance, prévoyant essentiellement le ramonage des cheminées et le nettoyage des évacuations des gaz brûlés, notamment au niveau des logements et des structures concernées, ainsi que le contrôle des détecteurs de monoxyde de carbone pour s'assurer de leur bon fonction-

nement et de leur état de marche, tout en procédant au remplacement des piles en cas de besoin », a ajouté la même source.

Ce programme de terrain couvre également l'entretien des appareils à gaz, notamment les chauffe-eaux et les chauffages, le contrôle des tuyaux, des raccordements et des conduites d'évacuation des gaz brûlés, ainsi que le contrôle et la vérification de la conformité des installations intérieures de gaz dans les habitations, outre l'inspection des vides sanitaires, des caves et des colonnes montantes des réseaux de gaz.

Il porte aussi sur « le respect rigoureux des conditions d'aération, ainsi que l'intensification des actions de sensibilisation de proximité au profit des citoyens sur les règles d'utilisa-

tion sécurisée des appareils à gaz et l'importance d'un entretien périodique ».

Cette opération vise à « renforcer la prévention et l'intervention proactive, à réduire les accidents d'asphyxie et d'in-

toxication au monoxyde de carbone, et à ancrer la culture de sécurité et de vigilance chez les citoyens », a conclu le communiqué.

L.Zeggane

FLAMBÉE DES PRIX

Les aviculteurs appellent à la solidarité de tous

Alors que les prix des produits agricoles ne cessent de grimper depuis un moment, la Fédération nationale des aviculteurs a appelé, dans un communiqué, « l'ensemble des intervenants de la filière avicole à faire preuve de solidarité et de responsabilité, et à contribuer à alléger la charge qui pèse sur le consommateur ». La Fédération a notamment appelé à agir, chacun selon ses possibilités, à travers la réduction des coûts des intrants destinés à la production avicole, ainsi que des prix de la viande blanche et des œufs de consommation. Elle a également appelé à une mobilisation de l'ensemble des maillons de la filière afin de préserver la stabilité du marché et d'assurer la continuité de la production. La Fédération a estimé que l'agriculteur algérien a toujours été en première ligne lors des crises, en restant aux côtés de ses concitoyens. Elle a ainsi renouvelé son appel à préserver cet esprit de solidarité, soulignant que la solidarité est une responsabilité collective et que l'agriculteur algérien a été et restera une partie de la solution.

L.Z.

PROJET DE LIGNE FERROVIAIRE
« LAGHOUAT-GHARDAÏA-
EL MENIÂA-TAMANRASSET »

Une priorité absolue

Le feu vert au lancement « immédiat » des projets ferroviaires relatifs aux tronçons Laghouat-El Meniâa-In Salah-Tamanrasset a été donné par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors de la réunion du Conseil des ministres, le projet étant placé en « priorité absolue ». Le lancement des travaux de ce projet à portée stratégique sur les plans local, national et également régional intervient après l'approbation, par la Banque africaine de développement (BAD), du financement du projet ferroviaire dans son tronçon El Meniâa-Tamanrasset, comme l'indique le communiqué du Conseil des ministres. Concernant les projets de réalisation de la gare de Moulay Lahcen (Tamanrasset) et de l'ensemble de la ligne Laghouat-Ghardaïa-El Meniâa-In Salah-Tamanrasset, le président de la République a ordonné une « accélération globale » des opérations de réalisation, en faisant de ces projets une « priorité absolue » dans le secteur des travaux publics. Le président de la République a insisté sur la nécessité de réceptionner l'ensemble du projet d'ici la fin de l'année 2028, afin de permettre aux Algériens de « voyager effectivement par train du Nord à notre Grand Sud, jusqu'à Tamanrasset », ajoute le communiqué. Le président de la République a chargé le ministre des Travaux publics de transmettre « ses remerciements et ses encouragements aux travailleurs, techniciens et ingénieurs du secteur », qui « accomplissent actuellement un véritable exploit et qui sont sur le point de réaliser le rêve des Algériens, resté hors de portée des générations successives depuis l'indépendance ».

Ania N.

REMBOURSEMENTS DU FSPE

Les exportateurs invités à soumettre leurs demandes avant le 31 octobre

Les opérateurs économiques opérant dans le domaine de l'exportation concernés par les remboursements du Fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE) ont été avisés que le dernier délai est fixé au 31 octobre courant pour compléter leurs dossiers via la plateforme numérique dédiée à cet effet. Les parties concernées sont invitées à opérer les corrections nécessaires et à lever les réserves formulées concernant les dossiers classés dans la catégorie « en attente de correction », ainsi qu'à déposer les dossiers originaux relatifs aux demandes acceptées et classées dans la catégorie « en attente du dépôt des dossiers originaux », a précisé la même source. Cette mesure concerne les dossiers relatifs à la gestion du compte du FSPE au titre de l'année 2026 via la plateforme numérique, lesquels doivent être complétés à travers l'espace numérique réservé à cet effet.

L.Z.

SAHARA OCCIDENTAL

Le Front Polisario rejette les pseudo-solutions

Le représentant du Front Polisario auprès des Nations unies et coordinateur avec la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), membre du secrétariat national, le Dr Sidi Mohamed Ammar, a réaffirmé le rejet catégorique du Front Polisario de toute discussion autour de « pseudo solutions » visant à contourner le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance.



l'autodétermination et à l'indépendance. À ce titre, Sidi Mohamed Ammar a insisté sur le refus du Front Polisario de prendre part à toute discussion susceptible de porter atteinte au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, consacré par les chartes et instruments internationaux.

LE PROJET DE RAPPORT DU SG DE L'ONU N'EST PAS DÉFINITIF

Répondant à une question sur le projet de rapport du secrétaire général des Nations unies, le représentant sahraoui a précisé qu'il s'agissait d'un document encore officieux. Il a indiqué que le Conseil de sécurité doit tenir jeudi ses premières séances consacrées à la question, avec notamment une présentation de l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura, sur l'état d'avancement du processus politique, ainsi qu'un briefing du représentant spécial du secrétaire général et chef de la MINURSO, Alexander Ivanko, consacré aux développements sur le terrain et aux activités de la mission onu-

sienne. Dans ce contexte, Sidi Mohamed Ammar a souligné que le Front Polisario ne discutera que des propositions permettant au peuple sahraoui d'exercer librement son droit à l'autodétermination. Il a réaffirmé, dans le même temps, la disposition du peuple sahraoui à consentir les sacrifices nécessaires pour défendre et préserver ses droits fondamentaux, qu'il a qualifiés de « sacrés et non négociables ».

UNE ÉTAPE « PLEINE DE DÉFIS »

Le représentant du Front Polisario auprès de l'ONU a également estimé que la question sahraouie traverse une phase particulièrement complexe, marquée par de nombreux défis. Il a appelé, à cet égard, à intensifier les efforts et à renforcer l'unité afin de faire avancer le processus vers l'objectif revendiqué par le Front Polisario, à savoir l'indépendance nationale et la récupération de la souveraineté sur l'ensemble du territoire de la République arabe sahraouie démocratique.

M.Seghilani

SECTEUR SAHRAOUI DE LA SANTÉ

En quête de partenariats face à la réduction des programmes de coopération

Le ministre sahraoui de la Santé publique, membre du Secrétariat national, Adha Ibrahim Hmeim, a reçu les représentants d'organisations et d'associations partenaires et engagées dans le domaine de la santé, à l'occasion de la 32e édition de la Table de coordination et de concertation dans le secteur sanitaire. La rencontre a permis d'examiner les principales conclusions de cette instance de concertation ainsi que les mécanismes nécessaires à leur mise en œuvre. Les participants ont également discuté des moyens de renforcer la coopération et les partenariats dans le domaine de la santé et d'identifier de nouvelles sources de soutien, dans un contexte marqué par des réductions affectant plusieurs projets et programmes de coopération sanitaire. À l'issue des échanges, il a été convenu de mettre en place une commission de travail conjointe chargée d'élaborer des pro-

positions concrètes et une feuille de route visant à mobiliser de nouveaux soutiens et à renforcer les ressources destinées aux programmes et secteurs touchés par ces réductions. Cette commission devra également définir les priorités à court terme ainsi que les engagements de chaque organisation et association pour la prochaine période.

UNE NOUVELLE STRUCTURE POUR ÉLARGIR LES PARTENARIATS

Les participants ont par ailleurs décidé de créer un nouveau groupe de travail issu de la Table de coordination et de concertation. Celui-ci aura pour mission de plaider en faveur de la mobilisation de nouveaux projets de coopération au profit du peuple sahraoui, tout en favorisant l'ouverture vers différents pays amis ainsi que vers les associations et organisations partenaires. Cette démarche vise notamment à élargir le cercle des partenariats et

à diversifier les mécanismes de soutien destinés au secteur de la santé. La réunion a également permis d'établir une liste des priorités et des besoins sanitaires, en fonction des exigences actuelles du secteur. Un appel a ainsi été lancé aux organisations, organismes humanitaires et partenaires afin de renforcer la réponse humanitaire et d'accroître le soutien et le financement des programmes et projets de santé. L'objectif affiché est de garantir la continuité des services sanitaires et de répondre aux besoins croissants de la population. Les participants ont enfin souligné la nécessité de poursuivre la coordination et la concertation entre le ministère de la Santé publique et ses différents partenaires, tout en renforçant les mécanismes de travail commun, afin de préserver les acquis dans le domaine sanitaire et de développer les programmes considérés comme prioritaires.

M. S.

CAUSE SAHRAOUIE

L'APN prépare sa participation à la 4^e Commission de l'ONU

La présidente de l'Assemblée populaire nationale (APN), Khalida Boufedèche, a présidé, dimanche, une réunion de coordination consacrée à la préparation de la participation d'une délégation parlementaire algérienne aux travaux de la quatrième commission de l'Assemblée générale des Nations unies, chargée des questions politiques spéciales et de la décolonisation, prévus à partir de demain jusqu'au 9 octobre à New York. Cette réunion intervient à la veille de l'ouverture des travaux de la Commission onusienne, qui examinera plusieurs questions relevant de

son mandat, dont celles liées à la décolonisation et, notamment, à la cause du Sahara occidental. Lors de cette réunion de coordination, Mme Boufedèche a souligné l'importance de la diplomatie parlementaire dans l'accompagnement des efforts de l'État et la défense des causes justes dans les différents fora internationaux. Elle a notamment insisté sur la nécessité de poursuivre l'action parlementaire en faveur du droit des peuples à l'autodétermination et à la décolonisation. La présidente de l'APN a réaffirmé, dans ce contexte, la position constante de l'Algérie en

faveur des causes justes, mettant en avant le rôle de la diplomatie parlementaire comme « outil influent dans l'accompagnement des efforts de l'État algérien », particulièrement dans la défense du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Les travaux de la Quatrième Commission débuteront demain et se poursuivront jusqu'au 9 octobre. Ils interviennent dans un contexte marqué par l'examen du dossier du Sahara occidental au sein des instances onusiennes. Parallèlement, le Conseil de sécurité doit tenir jeudi une réunion à huis clos consacrée à la Mis-

sion des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (Minurso), ainsi qu'à l'examen du rapport du secrétaire général de l'ONU sur l'évolution de la situation dans le territoire. Cette séquence diplomatique intervient alors que la question du Sahara occidental demeure inscrite à l'ordre du jour de l'ONU au titre de la décolonisation, l'Algérie réaffirmant régulièrement son attachement au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, conformément aux résolutions pertinentes des Nations unies.

M. S.

DÉTENUS SAHRAOIS EN GRÈVE DE LA FAIM

Le mouvement de solidarité ougandais appelle la communauté internationale à intervenir en urgence

Le Mouvement ougandais de solidarité avec le peuple sahraoui a renouvelé son soutien aux détenus politiques sahraouis, notamment aux prisonniers de l'épopée de Gdeim Izik, actuellement en grève de la faim dans les prisons marocaines, appelant les Nations unies, l'Union africaine, les gouvernements africains et les organisations internationales de défense des droits de l'Homme à intervenir d'urgence pour assurer leur protection et garantir le respect de leurs droits fondamentaux. Dans un communiqué de solidarité, le mouvement s'est dit « profondément préoccupé » par la dégradation de l'état de santé des détenus. Il a indiqué que neuf d'entre eux avaient entamé, depuis le 23 septembre dernier, une grève de la faim pour réclamer le respect de leurs droits fondamentaux, notamment le droit aux visites familiales, à la correspondance et à la communication, ainsi qu'un traitement humain et des soins médicaux adéquats. Les détenus revendiquent également la reconnaissance du droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination.

APPEL À L'ONU ET À L'UNION AFRICAINE

Le Mouvement ougandais de solidarité a réitéré sa condamnation de la poursuite de l'occupation marocaine illégale de vastes parties du territoire de la République sahraouie. Il a appelé les autorités marocaines à s'abstenir de toute mesure de représailles ou de sanction à l'encontre des détenus, qui observent leur grève de la faim pour protester contre leurs conditions de détention et réclamer leurs droits fondamentaux. Le mouvement a, par ailleurs, exhorté les Nations unies à assurer un suivi urgent de la situation des détenus de Gdeim Izik et à obtenir des informations fiables sur leur état de santé ainsi que sur leurs conditions de détention et de traitement. Il a également appelé à accorder une attention particulière aux questions relatives aux droits de l'Homme au Sahara occidental, notamment dans le contexte de l'examen par le Conseil de sécurité, en 2026, de l'avenir de la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO). Dans ce cadre, le mouvement a lancé un appel au Conseil de sécurité, au secrétaire général de l'ONU, à l'Union africaine, aux gouvernements africains et aux organisations internationales de défense des droits de l'homme afin qu'ils prennent des mesures urgentes pour protéger les détenus et garantir le respect de leurs droits humains fondamentaux.

UNE SOLIDARITÉ QUI S'ÉLARGIT EN OUGANDA

Cette prise de position s'inscrit dans le cadre d'une mobilisation nationale et internationale croissante en faveur des prisonniers politiques sahraouis détenus dans les prisons marocaines, notamment les détenus de Gdeim Izik. Elle constitue également une nouvelle réaction de solidarité en provenance de la scène africaine et internationale. En Ouganda, le communiqué intervient quelques jours seulement après la publication, par la Conférence de la jeunesse africaine, basée à Kampala, d'une déclaration de solidarité avec les détenus politiques sahraouis. Une succession de prises de position qui témoigne de l'élargissement du soutien au sein des milieux de jeunesse et de la société civile ougandaise à la cause des détenus sahraouis et au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. En conclusion de son communiqué, le Mouvement ougandais de solidarité a réaffirmé son soutien aux détenus de Gdeim Izik, à leurs familles et au peuple sahraoui, soulignant la nécessité de protéger leur vie et de respecter le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination.

M.S.

COOPÉRATION AVEC L'UNION AFRICAINE, LA SITUATION AU YEMEN, DANS LE GOLAN ET LE SOUDAN

Semaine chargée pour le Conseil de sécurité de l'ONU

Le Conseil de sécurité des Nations unies entame, cette semaine, un programme intensif de réunions et de consultations consacré à plusieurs dossiers internationaux, notamment la coopération entre l'ONU et l'Union africaine, la situation au Yémen et dans le Golan syrien occupé par l'entité sioniste, ainsi que le régime de sanctions imposé au Soudan. Ces travaux se déroulent dans le cadre de la présidence grecque du Conseil pour le mois d'octobre.



PH : DR

Le Conseil tient, ce lundi, une séance d'information consacrée à la coopération entre les Nations unies et les organisations régionales et sous-régionales, avec un accent particulier sur le partenariat entre l'ONU et l'Union africaine dans le domaine de la paix et de la sécurité en Afrique. Les débats devraient être alimentés par les exposés du représentant spécial du Secrétaire général auprès de l'Union africaine et chef du Bureau des Nations unies auprès de l'organisation panafricaine, Parfait Onanga-Anyanga, ainsi que du commissaire de l'Union afri-

caine aux Affaires politiques, à la Paix et à la Sécurité, Bankole Adeoye. Cette réunion s'inscrit dans le cadre de l'examen annuel du partenariat entre les deux organisations, alors que les questions liées à la prévention des conflits, au maintien de la paix et à la stabilité du continent africain occupent une place importante dans l'agenda du Conseil.

LE GOLAN ET LE YÉMEN AU CENTRE DES CONSULTATIONS

Les membres du Conseil de sécurité doivent également tenir, jeudi, des consultations à huis clos consacrées à la Force des Nations unies chargée d'observer

le désengagement (FNUOD) dans le Golan syrien occupé. Le Secrétaire général adjoint de l'ONU, Mohamed Khaled Khiari, devrait présenter un exposé sur le dernier rapport du Secrétaire général ainsi que sur les développements liés à la mission de la Force, créée en 1974 afin de surveiller le cessez-le-feu et l'application de l'accord de désengagement entre la Syrie et l'entité sioniste. Le dossier yéménite figure également parmi les principales questions inscrites à l'ordre du jour. Le Conseil devrait tenir une séance d'information, suivie de consultations à huis clos, consacrée aux derniers développements politiques, sécuritaires et humanitaires dans le

pays. L'Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, Hans Grundberg, ainsi qu'un responsable du Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), devraient participer à cette réunion.

LE RÉGIME DE SANCTIONS CONTRE LE SOUDAN À RENOUELER

Le Conseil de sécurité doit, par ailleurs, se prononcer sur le régime de sanctions imposé au Soudan en vertu de la résolution 1591, dont le mandat arrive à expiration le 9 octobre. Le 11 septembre dernier, le Conseil avait adopté la résolution 2828, prorogeant ce régime pour une durée d'un mois seulement, après l'absence de consensus entre ses membres sur une prolongation plus longue ou sur l'introduction de modifications substantielles. Le renouvellement de ce régime constitue ainsi l'un des dossiers urgents inscrits au programme de travail du Conseil cette semaine. Au-delà de ces questions, le programme de travail du Conseil de sécurité pour le mois d'octobre comprend plusieurs autres dossiers liés notamment au Moyen-Orient, à l'Afrique, à l'Europe et aux Amériques. Les membres poursuivront également leurs consultations sur le processus de sélection du prochain Secrétaire général des Nations unies.

M. Seghilani

GHAZA

Les femmes au cœur d'une crise humanitaire

Les forces d'occupation israéliennes ont de nouveau violé l'accord de cessez-le-feu dans la bande de Gaza, en menant hier plusieurs opérations militaires dans différentes zones du territoire palestinien.

À l'aube, de vastes pâtés résidentiels ont été dynamités à l'est de Gaza-ville, tandis que des tirs et des frappes ont été signalés dans plusieurs secteurs. Dans les camps de Bureij et de Nuseirat, au centre du territoire, des chars ont tiré en direction d'habitations, semant la peur parmi les habitants des zones proches des positions militaires. À Khan Younès, dans le sud, les zones orientales de la ville ont également été visées par des tirs aériens et de l'artillerie. Les environs de la ville de Hamad ont par ailleurs essuyé des tirs, alors que des vedettes militaires israéliennes ont ouvert le feu au large des côtes. Ces nouvelles attaques interviennent au lendemain de la mort de quatre Palestiniens dans différentes parties de la bande de Gaza, selon les informations rapportées par les autorités locales. Un véhicule avait notamment été pris pour cible. Ces incidents illustrent la fragilité persistante du cessez-le-feu et l'exposition continue des civils aux violences.

Dans ce contexte, le ministère du Développement social à Gaza a appelé à une intervention internationale urgente pour mettre fin au ciblage des femmes palestiniennes et engager des procédures de reddition de comptes contre les responsables des violations commises à leur encontre. Dans un communiqué publié hier, le département

général de la Famille et de la Femme du ministère a indiqué, sur la base de données du ministère de la Santé, que 11 900 femmes avaient été martyrisées depuis le début de la guerre. Le ministère a notamment fait état de victimes parmi les femmes lors de l'attaque contre l'immeuble Assala », présenté comme l'un des derniers épisodes illustrant l'ampleur de la tragédie humanitaire dans le territoire. Il a estimé que la privation du droit à la vie et à la sécurité constitue une atteinte à la dignité humaine et aux principes du droit international humanitaire relatifs à la protection des civils en temps de guerre. Les autorités de Gaza ont appelé la communauté internationale, les organisations de défense des droits humains, les institutions onusiennes et les organismes chargés de la protection des femmes et des enfants à agir pour mettre fin aux violences et faire en sorte que les responsables ne bénéficient pas de l'impunité.

DES SURVIVANTES FACES À DES DÉFIS MULTIFORMES

Au-delà des victimes directes, les conséquences de la guerre pèsent lourdement sur les femmes qui ont survécu. La perte d'un conjoint, d'un enfant ou d'un proche les contraint souvent à assumer seules la prise en charge de leur famille, dans un contexte marqué par la pénurie de nourriture, de médicaments et de ressources essentielles. Les femmes ayant perdu leur source de revenus rencontrent ainsi de grandes difficultés à assurer les besoins quotidiens de leurs foyers. La prise en charge des enfants, des malades et des bles-

sés devient également plus difficile avec la dégradation des services et le manque de moyens. À ces difficultés matérielles s'ajoutent les conséquences psychologiques de la guerre : deuils successifs, peur constante pour les enfants, séparation des familles et déplacement. Le soutien psychologique et social apparaît dès lors comme un besoin essentiel. Les femmes enceintes et allaitantes sont particulièrement

vulnérables. Les pénuries alimentaires et les difficultés d'accès aux structures de santé compliquent le suivi de la grossesse, l'accouchement et les soins post-nataux. Le manque d'eau et de produits d'hygiène constitue également une menace supplémentaire pour leur santé et leur dignité. Face à cette situation, la protection des femmes palestiniennes passe par plusieurs mesures urgentes : la fin des vio-

lences visant les civils, l'accès aux soins et à l'alimentation, ainsi que la fourniture d'un soutien psychologique et d'une aide humanitaire adaptée. Si le nombre de femmes tuées mesure une partie du coût humain de la guerre, les survivantes continuent, elles aussi, d'en porter les conséquences au quotidien, dans leur santé, leur vie familiale et leurs conditions de survie.

M.S.

PALESTINE

La résistance appelle à protéger le système éducatif

La résistance palestinienne a appelé hier à une mobilisation internationale pour protéger le système éducatif dans la bande de Gaza, en Cisjordanie occupée et à El-Qods occupée, assurer la continuité de l'enseignement et tenir l'occupation israélienne responsable des violations commises contre les enseignants et les établissements éducatifs. Dans un communiqué publié à l'occasion de la Journée mondiale des enseignants, célébrée le 5 octobre, la résistance palestinienne a indiqué que l'occupation avait détruit plus de 90 % des infrastructures scolaires et universitaires dans la bande de Gaza, entraînant le martyr de plus de 1.050 enseignants, hommes et femmes. Elle a également souligné que les atteintes au secteur éducatif s'étendaient à la Cisjordanie occupée et à El-Qods, où les enseignants seraient confrontés à des arrestations, des poursuites, des restrictions et des assassinats. Elle considère ces pratiques comme une violation du droit des Palestiniens à l'éducation. La résistance palestinienne a appelé la communauté internationale et les institutions concernées à œuvrer pour mettre fin à ces violations, les condamner et soutenir le secteur éducatif, notamment en réunissant les conditions nécessaires à la reprise et à la continuité de l'enseignement. Elle a, par ailleurs, exhorté les pays arabes et musulmans à soutenir le système éducatif à Gaza, en Cisjordanie occupée et à El-Qods, à créer des conditions humanitaires et matérielles favorables et à garantir un environnement sûr permettant aux élèves de poursuivre leur scolarité. La résistance palestinienne a salué le rôle des enseignants palestiniens qui continuent d'assurer leur mission malgré les conséquences de la guerre et le manque de moyens, appelant à leur apporter le soutien nécessaire face aux difficultés qui menacent la poursuite de leur activité.

Concernant El-Qods occupée, elle a rejeté les tentatives d'« israélienisation » de l'enseignement et des programmes scolaires ainsi que les attaques visant les établissements éducatifs, estimant que ces mesures ne sauraient effacer l'identité arabe et islamique de la ville ni détacher les générations de Qods de leur attachement à leur ville. Cette situation intervient alors que la crise du secteur éducatif à Gaza se conjugue avec les destructions de logements, les déplacements massifs de population et l'effondrement des services essentiels. Selon un bilan du Bureau central palestinien des statistiques publié à l'occasion de la Journée mondiale de l'habitat, près de 82 % des bâtiments de la bande de Gaza avaient été endommagés au 16 juin dernier. Dans ce contexte, la reprise de l'enseignement demeure étroitement liée à la mise à disposition d'espaces sûrs pour les élèves et les enseignants, au soutien des personnels éducatifs et à l'amélioration des conditions de vie des familles déplacées, parallèlement à la réhabilitation des écoles et établissements endommagés.

M. S.

NAÂMA. PARTENARIAT ALGÉRO-MALAISIE

L'Université Salhi-Ahmed au cœur des échanges sur l'IA

Une délégation académique malaisienne séjourne à l'Université "Salhi-Ahmed" de Nâama jusqu'au 10 octobre. Cette visite stratégique vise à consolider les échanges scientifiques internationaux entre les deux pays, avec un accent particulier sur des domaines de pointe tels que l'intelligence artificielle et la linguistique computationnelle.



Entamée dimanche, cette rencontre bilatérale s'inscrit en droite ligne avec les orientations du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Selon Bouagada Benamar, directeur chargé de la gestion de l'Université de Nâama, l'objectif principal est

de dynamiser les partenariats internationaux et d'élargir le réseau de coopération des établissements algériens à travers le monde. Cette démarche concrétise directement la convention de coopération existante entre l'institution hôte et l'Université nationale de Malaisie, axée sur le développement de la connaissance, de l'innovation scientifique et de l'entrepreneuriat. Les enseignants et chercheurs de l'Uni-

versité nationale de Malaisie et de l'Université des sciences islamiques de Malaisie profiteront de ce séjour pour animer un programme riche en conférences et en rencontres spécialisées.

Les thématiques programmées reflètent les enjeux technologiques et scientifiques actuels : l'apprentissage profond, la vision par ordinateur explicable pour des applications intelligentes concrètes,

les systèmes de connaissances fiables et leur relation avec l'IA, ou encore la génération augmentée par récupération (RAG).

Outre le partage d'expertise pédagogique, ces journées ont pour vocation de catalyser les opportunités de publications scientifiques conjointes entre les directeurs de laboratoires, les chercheurs et les membres des corps enseignants des deux pays.

POUR PRÉVENIR LE CANCER DU SEIN

Une caravane de sensibilisation sillonne les zones reculées

La direction de la Santé de la wilaya de Nâama a lancé une caravane médicale de sensibilisation qui sillonnera, durant tout le mois d'octobre, différentes zones reculées et steppiques ainsi que des regroupements de populations nomades, afin de sensibiliser les femmes à l'importance du dépistage précoce du cancer du sein, a indiqué dimanche cette direction. Le directeur du secteur, Ahmed Dernene, a expliqué que cette initiative s'inscrit dans le cadre du

programme établi par la direction de la Santé à l'occasion de l'"Octobre rose", visant à renforcer la sensibilisation des femmes à l'importance du dépistage précoce du cancer du sein. Cette opération est menée avec la participation des services de protection maternelle et infantile ainsi que des services de gynécologie-obstétrique relevant des établissements publics hospitaliers (EPH) et des établissements publics de santé de proximité (EPSP). La caravane est encadrée par une équipe médicale composée de médecins et de sages-femmes, qui sensibilisent les femmes vivant dans les zones ciblées, notamment au niveau des centres de santé et des salles de soins, aux premiers symptômes de la maladie et leur prodiguent des conseils pratiques sur les méthodes d'auto-examen. Elle assure également des examens médicaux et orientent, si nécessaire, les femmes vers les

centres de radiologie pour effectuer une mammographie, a souligné la même source. Par ailleurs, le programme du secteur de la santé de la wilaya prévoit l'organisation de journées portes ouvertes au niveau des cabinets médicaux, des centres et des salles de soins à travers les différentes communes de la wilaya, ainsi que dans des espaces et places publics, durant tout le mois d'octobre. Ces activités visent à informer et sensibiliser la population aux moyens de prévention de cette maladie et à souligner l'importance du dépistage précoce, notamment chez les femmes à partir de 40 ans, ce qui contribue à améliorer les chances de traitement et de guérison et, dans certains cas, à éviter le recours à une mastectomie totale. Les premiers jours de la campagne de sensibilisation consacrée à la prévention du cancer du sein ont connu une forte participation de femmes de différentes tranches d'âge.

AFLOU. POUR RENFORCER LES PROJETS DE BOISEMENT

Réalisation de nouveaux puits

Les projets du "Barrage vert" ont été renforcés dans la wilaya d'Aflou, par la réalisation et la mise en exploitation de puits destinés à améliorer l'irrigation et à soutenir les espaces forestiers, a-t-on appris samedi auprès de la Conservation des Forêts. Le programme du Barrage vert a permis la réalisation de 7 puits répartis dans plusieurs communes, à savoir trois (3) dans la commune d'El-Ghicha, un puits à Oued-Morra et un autre à Aflou, ainsi que deux puits dans la commune de Sebguég, a précisé le responsable du secteur, Tayeb Dadda. Il a ajouté que les travaux se poursuivent pour la réalisation de sept (7) autres puits dans le cadre du même programme, répartis entre la commune d'Aflou (4 puits) et un dans chacune des communes de Sidi-Bouزيد, Oued-Morra et Sebguég. Ces projets s'inscrivent dans le cadre des efforts visant à renforcer les ressources en eau destinées à l'irrigation, à soutenir les opérations de reboisement et à protéger le couvert végétal, notamment en zones steppiques, dans le cadre du programme "Barrage vert". Ce programme a pour objectif de contribuer à la lutte contre la désertification, d'étendre les espaces verts et d'améliorer le cadre environnemental dans les zones ciblées.

EL-BAYADH. ÉTABLISSEMENT PUBLIC HOSPITALIER MOHAMED-BOUDIAF Recrutement de 24 paramédicaux

L'établissement public hospitalier Mohamed-Boudiaf d'El-Bayadh a été renforcé par le recrutement de 24 paramédicaux diplômés de la formation spécialisée dans le secteur de la santé, dans le cadre des efforts visant à renforcer les ressources humaines et à consolider la prise en charge des patients, a-t-on appris, jeudi, auprès des responsables de cet établissement de santé. Selon la même source, ces paramédicaux, diplômés de la formation spécialisée dans le secteur de la santé au titre de l'année 2026, sont répartis entre plusieurs spécialités, notamment les sages-femmes, les infir-

miers de santé publique, les opérateurs en imagerie médicale, les préparateurs en pharmacie, les assistants sociaux, les aides-soignants et les diététiciens. Cette opération s'inscrit dans le cadre du renforcement des différents services de l'établissement en compétences et en ressources humaines nécessaires, ce qui devra contribuer à améliorer les conditions de prise en charge des patients et à relever le niveau des prestations de santé fournies, précise la même source. Dans le même contexte, l'établissement public hospitalier Chahid Kadi-Mohamed, dit Commandant Boubekeur, situé dans la ville de Boug-

tob, a récemment été renforcé par le recrutement de plus de 20 paramédicaux répartis entre plusieurs spécialités. Par ailleurs, dans le cadre des efforts du secteur de la santé visant à renforcer ses établissements en ressources humaines qualifiées, la direction de la Santé et de la Population de la wilaya a annoncé, au cours de la semaine, l'ouverture d'un recrutement direct sur titre pour pourvoir 19 postes budgétaires destinés aux titulaires du diplôme d'aide-soignant de santé publique, diplômés des écoles privées de formation paramédicale agréées par le ministère de la Santé.

MILA. ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE TRANSPORT URBAIN ET SUBURBAIN

Réception de 15 nouveaux bus

L'Entreprise publique de transport urbain et suburbain de Mila (ETUSM) a renforcé sa flotte par 15 nouveaux bus, a-t-on appris, dimanche, auprès du directeur des transports, Farid Karoun. Ce responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, qu'en exécution de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relative au renouvellement de la flotte nationale de transport en commun, l'ETUSM a été renforcée par 15 nouveaux bus, dont 5 bus de 100 places, 5 de 35 places et 5 de 24 places. Ces nouveaux moyens de transport, dont un certain nombre a été distribué aux annexes de l'ETUSM dans les communes de Mila et de Chelghoum-Laid pour renforcer les anciennes lignes, "permettront d'améliorer la qualité du transport en milieu urbain et périurbain ainsi que les conditions de voyage des citoyens, a indiqué M. Karoun. Selon le même responsable, plusieurs parmi ces bus ont été affectés à l'unité de Tadjenanet de cet établissement qui devrait ouvrir "bientôt". L'Etablissement "pourra ainsi, grâce à ces nouveaux bus, élargir son activité de transport collectif de personnes en couvrant de nouvelles lignes", a conclu le directeur des transports.

TIARET. DAÏRA DE MAHDIA

Mise en service de 12 km de routes

Douze (12) km de routes ont été mis en service dans la daïra de Mahdia (Tiaret), a-t-on appris, dimanche, auprès du directeur des Travaux publics, Ali Salah. M. Salah a indiqué qu'un tronçon du chemin de wilaya 1 (CW1), d'une longueur de 9 km, reliant les villes de Mahdia et de Nadoura, a été mis en service après avoir fait l'objet d'une réhabilitation complète. M. Salah a précisé que ce projet s'inscrit dans le cadre du programme complémentaire destiné à réparer les dégâts occasionnés par les intempéries. Les travaux pour lesquels enveloppe financière de 159,7 millions de dinars a été consacrée, ont porté notamment sur le reprofilage et le revêtement de la route en béton bitumineux, après correction de son tracé et son élargissement, ainsi que sur le rehaussement de certains de ses tronçons. Une infrastructure destinée à évacuer les eaux pluviales a également été réalisée afin de remédier au problème de la stagnation des eaux de pluies qui submergeaient la route et provoquaient fréquemment l'interruption de la circulation. Par ailleurs, la nouvelle route reliant le lieudit "Ouled Hocine", dans la commune de Sebaïne relevant de la daïra de Mahdia, à la RN 40, a également été mise en service sur une longueur de 3 km. Inscrit au titre du programme de soutien au développement économique et social pour l'année 2026, ce projet a été réalisé en trois mois, pour un montant de 25,7 millions de dinars. Il contribuera à faciliter les déplacements des habitants de la région, notamment des élèves, tout en soutenant l'activité agricole, a souligné la même source.

SIDI BEL-ABBÈS. ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

70 projets innovants labellisés à la Faculté de génie électrique

La Faculté de génie électrique de l'Université Djillali-Liabès de Sidi Bel-Abbès a enregistré 70 projets ayant obtenu le label "projet innovant" au cours de l'année universitaire 2025-2026, a-t-on appris dimanche auprès de l'incubateur de cet établissement d'enseignement supérieur.



PH: DR

Les derniers bénéficiaires de ce label sont les membres d'une équipe de recherche composée des enseignants-chercheurs Amar Tilmatine, Farid Mellioui et Abdelber Bendaoud, dans le cadre des Programmes nationaux de recherche (PNR).

Le directeur de l'incubateur, Ahmed Allami, a estimé que ce bilan traduit "la dynamique continue que connaît l'Université Djillali-Liabès dans les domaines de la recherche scientifique, du développement et de l'innovation", mettant en avant les efforts

déployés par l'incubateur universitaire pour accompagner les porteurs de projets et les détenteurs d'idées innovantes.

Il a précisé que l'incubateur poursuit l'intensification de ses efforts sur le terrain afin "d'assurer un accompagnement technique et pédagogique continu aux enseignants-chercheurs et aux étudiants porteurs d'idées, et de contribuer à la transformation des résultats de la recherche et des projets innovants en produits à valeur ajoutée, suscep-

tibles de contribuer au développement économique". Le même responsable a souligné que ce bilan témoigne également de l'efficacité de la stratégie adoptée par l'université pour ancrer l'esprit entrepreneurial dans le milieu universitaire et renforcer les passerelles de coopération entre les laboratoires de recherche et les secteurs économique et social.

Le bilan de la Faculté de génie électrique met, par ailleurs, en évidence le rôle

croissant de l'université dans la promotion de l'innovation et le soutien aux initiatives scientifiques susceptibles d'évoluer en projets économiques et en start-up, a-t-on indiqué de même source.

Pour rappel, le nombre total de labels attribués aux projets de l'université s'élève à 166, témoignant de la dynamique que connaît l'Université Djillali-Liabès dans les domaines de la recherche scientifique, du développement et de l'innovation.

MÉDÉA. KSAR EL-BOUKHARI

Réalisation "en cours" de 25 nouveaux forages

Un projet de réalisation de vingt-cinq (25) forages à travers les communes des wilayas de Médéa et de Ksar-el-Boukhari a été lancé dans le cadre du renforcement de l'alimentation en eau potable (AEP) des zones rurales, a-t-on appris, dimanche, auprès de la direction de l'hydraulique. Le projet consiste à réaliser et à électrifier de nouveaux forages au niveau des zones rurales des wilayas de Médéa et de Ksar-el-Boukhari, qui connaissent une certaine insuffisance en matière d'alimentation en eau potable et nécessitent, à cet égard, un renforcement des capacités de mobilisation d'eau potable pour satisfaire la demande des habitants des zones ciblées, a fait savoir le

directeur local de l'hydraulique, Nacereddine Bechani. Des efforts sont, ainsi, déployés pour augmenter les sources d'alimentation en eau potable des zones enclavées situées dans les communes de Chahbounia, Bouaiche, Derrag et Azziz, relevant de la wilaya de Ksar-el-Boukhari, à travers la réalisation de plusieurs forages au profit de chacune de ces localités, en vue de sécuriser l'alimentation en eau potable des zones concernées, a-t-il expliqué. Des zones rurales de la wilaya de Médéa abritent également des projets de forages destinés à renforcer les ressources

hydriques au niveau de ces zones à améliorer la dotation quotidienne des foyers en eau potable, a ajouté le directeur local de l'hydraulique. Ces nouveaux forages s'ajoutent à une quarantaine de forages réalisés, entre 2021 et 2024, à travers les communes de Sidi-Naamane, Souagui, Mezghena, El-Azzizia, Mihoub, Djouab, Ouled-Deid, Bouchrahl, Berrouaghia, Médéa, El-Omaria, Tablat, Beni-Slimane, Guelb-el-Kebir, Chahbounia, Ouled-Antar et Saneg, dans le cadre d'un plan d'urgence visant à compenser baisse des réserves d'eau superficielles, a-t-il souligné.

BOUIRA. SOUR EL GHOUZLANE

Campagne médico-chirurgicale au profit des enfants

Une campagne médico-chirurgicale de solidarité a été lancée à l'Etablissement public hospitalier (EPH) de Sour El Ghouzlane (Sud de Bouira) au profit des enfants nécessiteux, avec la participation de médecins et chirurgiens venus de plusieurs wilayas du pays, a-t-on appris dimanche auprès des organisateurs. Lancée samedi à l'EPH des Frères Yahiaoui de Sour El Ghouzlane, cette campagne de solidarité médico-chirurgicale réunit des médecins spécialistes, des chirurgiens de différentes spécialités et des infirmiers venus de plusieurs

wilayas du pays, afin de prodiguer des soins et de réaliser près de 80 opérations chirurgicales au profit des enfants nécessiteux de cette commune, située à plus de 30 km au sud de Bouira. Cette initiative a été lancée par la Fédération nationale de la société civile (FNSC) en collaboration avec les services de la Santé et de la Population (DSP), a indiqué à l'APS Kamel Djediat, membre de la FNSC. "Cette campagne de quatre jours comprend des opérations chirurgicales au profit d'enfants souffrant notamment d'hernie abdominale, dia-

gnostiqués par le personnel médical et paramédical de divers EPH", a précisé le même responsable. Ce dernier a rappelé que cette campagne avait été précédée de consultations médicales des enfants concernés à l'EPH de Sour El Ghouzlane, en collaboration avec la DSP. Au premier jour de cette campagne, une opération chirurgicale laparoscopique a été réalisée avec succès sur un enfant âgé de moins de deux ans, pour la plus grande joie de sa famille et de la population locale, qui a vivement salué cette action de solidarité.

OULED DJELLAL.

TRANSPORT URBAIN ET SUBURBAIN

Arrivée de 10 nouveaux bus

L'Etablissement public de transport urbain et suburbain de la wilaya d'Ouled Djellal a été renforcé, au titre d'une première tranche, par 10 nouveaux bus, en exécution de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, relative au renouvellement de la flotte nationale de transport en commun, a indiqué, dimanche, le directeur des transports, Ali Hachaichi. Le même responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, que cette opération a été effectuée "sous la supervision et le suivi direct du wali d'Ouled Djellal, Abderrahmane Dehimi, ainsi que des responsables du secteur des transports" Ajoutant que cette livraison comprend 5 bus de 35 places et 5 bus de 24 places, M. Hachaichi a indiqué que ces véhicules "se distinguent par leur équipement modernes de haut de gamme, avec notamment des caméras de surveillance, qui garantissent le confort et la sécurité des voyageurs". Cette opération "s'inscrit dans le cadre des efforts visant à améliorer le service de transport public et à éliminer les lacunes enregistrées dans ce domaine, permettant ainsi de fournir des moyens de transport assurant le déplacement des citoyens dans de meilleures conditions", selon le directeur des transports.

EL-TARF. HABITAT

Près de 1.000 logements seront distribués le 1er novembre prochain

Pas moins de 934 logement, relevant des différentes formules d'habitat, seront distribués dans la wilaya d'El Tarf à l'occasion de la commémoration du 72e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution, a annoncé, dimanche, le wali, Mohamed Meziane. Intervenant à l'ouverture de la 2ème session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) pour l'année 2026, baptisée du nom du défunt président Liamine Zeroual, tenue au siège de la wilaya, le chef de l'exécutif local a précisé qu'il s'agit de 590 logements publics locatifs (LPL), 114 logements promotionnels libres, 50 logements promotionnels aidés (LPA) et 180 aides à l'habitat rural. Le wali a indiqué, à cette occasion que le taux d'occupation par logement (TOL) a diminué, dans la wilaya d'El Tarf, pour être porté à 3,74 personnes en 2026 alors qu'il était de 3,81 en 2026. Il a également révélé qu'il est prévu de distribuer 614 autres logement en décembre prochain, dont 511 LPL et 103 logements promotionnels, avant de rappeler que 13.381 logement des différentes formules ont été distribués dans la wilaya de El Tarf depuis novembre 2023. M. Meziane a présenté, au cours de cette session de l'APW, un rapport sur les réalisations accomplies et les taux d'avancement des programmes inscrits dans les différents secteurs depuis 2023. L'ordre du jour de la réunion comportait également l'adoption, après débat, du budget primitif de 2027, l'examen du projet de reclassification des chemins de wilaya ainsi que de la rentrée sociale 2026-2027, notamment.

PUB

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية : البويرة
بلدية : سور الغزلان
الرقم: 04/2026

وصل تسجيل التصريح التجديدي لجمعية محلية

بمقتضى القانون رقم 12-10 المؤرخ في 18 صفر 1453
الزائق لـ 12 جانفي 2012. لتعلق بالجمعيات تم هذا اليوم
23/09/2026. تسليم وصل تسجيل بتجديد الجمعية البلدية
الاسماء: "جمعية اقليم" الوحدة و التضامن " سور الغزلان
رئيس الجمعية المنتخب خلال الجمعية العامة التجديدية
السيد: مداح يقطف تاريخ و مكان ميلاد: 25/03/1979
سور الغزلان
القاص: حي: اولاد علي سور الغزلان
رئيس المجلس الشعبي البلدي

ALGÉRIE-NIGER EN AMICAL, CE SOIR (18H00) À TIZI OUZOU :

Une dernière répétition pour les Verts avant les grands changements



Phs : DR

La sélection nationale algérienne s'apprête à effectuer sa dernière sortie du rassemblement d'octobre, ce soir à 18h00, au stade du moudjahid défunt Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou, à l'occasion d'un match amical face au Niger.

Une rencontre qui, au-delà de son caractère de préparation, revêt une importance particulière pour le nouveau sélectionneur national Brahim Hemdani, appelé à poursuivre son travail d'évaluation avant un mois de novembre qui pourrait marquer un véritable tournant dans la composition des Verts. Ce rendez-vous intervient après deux premières journées des éliminatoires de la prochaine Coupe d'Afrique des nations. L'Algérie avait entamé sa campagne par une victoire

convaincante face à la Zambie (3-1), avant de concéder le nul contre le Burundi (2-2). Deux rencontres qui ont permis au staff technique de tirer de premiers enseignements, mais aussi d'identifier certains secteurs nécessitant encore des ajustements. Face au Niger, Hemdani devrait ainsi profiter de l'occasion pour offrir du temps de jeu à plusieurs éléments qui n'ont pas, ou peu, participé aux deux précédentes rencontres. L'objectif sera notamment de permettre à certains joueurs de se mettre en évidence et de démontrer qu'ils peuvent prétendre à une place dans le groupe appelé à défendre les couleurs nationales lors des prochaines échéances. Le sélectionneur devra toutefois composer avec plusieurs absences. Quatre joueurs ont été libérés du stage : Amine Gouiri, Rayan Aït-Nouri, puis, plus récemment, Hadj Moussa et Zorgane, également autorisés à quitter le rassemblement. Ces absences devraient pousser Hemdani à revoir son onze

et à donner davantage de responsabilités à ceux qui attendent leur chance. Parmi les joueurs susceptibles de bénéficier de cette rencontre figure notamment Adel Bourabâa. Le jeune milieu de terrain, révélation de la Ligue 1 française en ce début de saison, représente l'une des curiosités de ce rassemblement. Sa prestation sera particulièrement suivie, lui qui pourrait profiter de cette première occasion pour marquer des points auprès du nouveau staff. Naïr et Touba pourraient également être alignés, tandis qu'Aouchiche, auteur d'une entrée intéressante face au Burundi, devrait avoir l'opportunité de confirmer les bonnes impressions laissées lors de sa précédente apparition. Dans les buts, Benazoug et Ramdane sont eux aussi concernés par cette rotation attendue, avec la possibilité pour chacun de montrer ses qualités et de gagner du crédit. Pour Hemdani, cette confrontation amicale constitue donc bien plus qu'une simple formalité. Elle représen-

te une dernière séance grandeur nature avant de refermer le chapitre du rassemblement d'octobre. Le sélectionneur disposera ainsi d'une occasion supplémentaire d'observer son groupe, de tester différentes associations et de mesurer les capacités des joueurs en manque de temps de jeu. Le match face au Niger pourrait surtout servir à compléter le casting du nouveau sélectionneur. Hemdani a déjà annoncé, à travers ses premiers choix, sa volonté d'apporter progressivement sa touche à cette équipe. Le rassemblement de novembre devrait d'ailleurs être celui des grands changements, avec une possible redistribution des cartes et l'arrivée de nouveaux profils. À Tizi-Ouzou, les Verts auront donc une dernière mission : terminer ce rassemblement sur une note positive, tout en offrant à leur entraîneur les dernières réponses dont il a besoin avant d'entamer une nouvelle étape de son projet.

Hakim S.

STADE HOCINE AÏT AHMED

Des mesures organisationnelles pour encadrer l'entrée des supporters

La direction chargée de la gestion du stade du défunt moudjahid Hocine Aït Ahmed, à Tizi-Ouzou, a annoncé une série de mesures organisationnelles en prévision du match amical international qui opposera, ce soir (18h00), la sélection nationale algérienne à son homologue nigérienne. Ces dispositions visent principalement à faciliter l'accès des supporters, à réduire les risques d'embouteillage et à assurer le bon déroulement de l'événement. Dans un communiqué, l'établissement a indiqué que les portes du stade ouvriront à partir de 14 heures. Cette ouverture pourrait toutefois être avancée en coordination avec les services de sécurité, en fonction du rythme d'arrivée du public. Les supporters se déplaçant en voiture sont invités à présenter leurs billets dès leur arrivée. La direction rappelle que les billets et les invitations sont strictement personnels et individuels, chaque billet ou

invitation correspondant à une seule place. L'accès des mineurs est, quant à lui, conditionné par la présence d'un parent ou d'un tuteur légal. Les enfants doivent également être munis de leurs propres billets ou invitations. Concernant la répartition des accès, toutes les portes seront ouvertes, à l'exception de la porte « A ». Les supporters seront orientés vers les entrées qui leur sont attribuées en fonction de leur mode de déplacement et de la zone où se trouve leur siège. La porte « J » sera réservée aux supporters arrivant en voiture et souhaitant accéder aux zones 2, 3, 4 et 5. La porte « C » sera destinée exclusivement aux supporters se présentant à pied et se dirigeant vers la zone 1. Les portes « G » et « I » accueilleront les supporters arrivant à pied ou en voiture pour rejoindre les zones 2 à 5. La porte « H » sera réservée aux automobilistes, tandis que la porte « K » sera exclusivement destinée aux sup-

porters arrivant à pied, pour les mêmes zones. Les détenteurs d'invitations spéciales disposeront également d'accès spécifiques. La porte « D » accueillera les titulaires des invitations VIP2, VVIP et LOGES, tandis que la porte « F » sera réservée aux détenteurs d'invitations VIP1 ainsi qu'aux représentants des médias. Par ailleurs, l'ensemble des espaces de stationnement situés à l'intérieur du stade sera accessible aux supporters. Le stationnement des véhicules à l'extérieur de l'enceinte et dans ses abords immédiats est strictement interdit. Enfin, la direction appelle les supporters à respecter scrupuleusement les consignes des services de sécurité et les instructions d'organisation. Cette coopération est jugée essentielle pour éviter les difficultés à l'entrée des tribunes et permettre au match de se dérouler dans les meilleures conditions de sécurité et d'organisation, explique-t-on.

H. S.

LUCIANO SPALLETTI, ANCIEN COACH DE L'INTERNATIONAL ALGÉRIEN AU NAPOLI :

« Je n'ai pas su exploiter le talent d'Adam Ounas »

L'actuel sélectionneur de l'équipe d'Italie, Luciano Spalletti, a récemment exprimé des regrets concernant son passage sur le banc de Naples. Le technicien italien a reconnu avec franchise ne pas avoir su tirer le meilleur parti des capacités de l'international algérien Adam Ounas lors de la saison 2021-2022. Dans une récente déclaration rapportée par le quotidien italien Tuttosport, Luciano Spalletti est revenu sur sa collaboration avec le milieu offensif algérien au sein de la formation napolitaine. L'entraîneur a admis que la qualité intrinsèque d'un joueur est toujours ce qui fait la différence sur le terrain, avouant dans la foulée qu'il n'avait malheureusement pas réussi à utiliser pleinement le potentiel et les immenses qualités techniques d'Adam Ounas lorsqu'il l'avait sous ses ordres. Durant l'exercice 2021-2022, le temps de jeu de l'international algérien sous la direction de Spalletti a été particulièrement restreint. Adam Ounas n'a en effet disputé que vingt-et-une rencontres toutes compétitions confondues sous le maillot des Partenopei, se contentant de seulement deux petites titularisations, que ce soit en Serie A, en Coupe d'Italie ou en Ligue Europa. Malgré ce faible temps de jeu, le joueur était tout de même parvenu à inscrire deux buts. Il convient toutefois de souligner que cette saison avait été extrêmement compliquée pour Adam Ounas sur le plan physique. Le milieu de terrain avait cumulé les pépins de santé, manquant au total une trentaine de matchs tant avec le club du sud de l'Italie qu'avec l'équipe nationale algérienne. Entre de multiples blessures survenues à différentes périodes et des complications liées à la pandémie de Covid-19, le joueur n'avait jamais pu trouver le rythme et la continuité nécessaires pour s'imposer durablement. Ces aveux tardifs de Luciano Spalletti soulignent néanmoins l'estime qu'il porte au talent brut de l'Algérien, en dépit d'une aventure commune qui gardera un goût d'inachevé.

MERCATO

Rayan Aït-Nouri au cœur d'une bataille entre l'AC Milan et la Juventus

En quête de temps de jeu depuis le début de la saison avec Manchester City, l'international algérien Rayan Aït-Nouri suscite de vives convoitises en Italie. L'AC Milan et la Juventus Turin se positionnent d'ores et déjà pour tenter de s'attacher les services du latéral gauche lors du prochain mercato hivernal. Selon les informations rapportées par le média italien Pianeta Milan, la direction de l'AC Milan surveille avec un grand intérêt la situation d'Aït-Nouri. N'ayant pas bénéficié de nombreuses opportunités sous les ordres de son entraîneur depuis le début de la saison, le joueur intéresse fortement le club lombard. Les dirigeants milanais, qui suivent l'évolution du joueur depuis son passage remarqué à Wolverhampton, estiment que ses qualités techniques, physiques et sa polyvalence sur le flanc gauche seraient d'un grand apport pour leur effectif. Cependant, le Milan n'est pas le seul géant de Serie A sur le coup. La Juventus est également entrée dans la course et a relancé les canaux de communication avec les représentants de l'international algérien. La "Vieille Dame" explore la possibilité d'un recrutement sous forme de prêt assorti d'une option d'achat. Du côté de Manchester City, les exigences sont claires : le club anglais évalue son joueur à environ 40 millions d'euros et préférerait que toute transaction inclue une clause d'obligation d'achat définitif. L'enjeu de ce potentiel transfert hivernal dépasse le cadre strict du club pour Rayan Aït-Nouri. Le défenseur souhaite impérativement accumuler du temps de jeu durant la seconde moitié de la saison afin de préserver et reconquérir sa place au sein de l'équipe nationale algérienne. Il a en effet été récemment écarté par le nouveau sélectionneur national, Ibrahim Hamdani, en raison d'un mouvement d'humeur survenu lors du dernier match contre la Zambie après avoir été laissé sur le banc de touche. Un nouveau point de chute en Italie pourrait ainsi lui offrir l'élan nécessaire pour relancer sa saison et retrouver les Fenecs.

APRÈS DIX MOIS D'ABSENCE

Youssef Atal retrouve la compétition

Après une longue période loin des terrains, l'international algérien Youssef Atal a enfin retrouvé les sensations de la compétition. Le latéral droit a effectué son retour à la faveur de la rencontre ayant opposé son équipe, Al-Sadd, au club d'Al-Shaqab, marquant ainsi une étape importante dans son processus de retour au meilleur niveau.

Absent depuis près de dix mois en raison d'une sérieuse blessure à la cheville, Atal a vécu une période particulièrement éprouvante, entre soins, rééducation et travail individuel pour retrouver progressivement ses capacités physiques. Son retour dans le groupe constitue donc une excellente nouvelle pour le joueur, mais également pour les supporters algériens qui suivent avec attention son évolution.

Pour cette première apparition après une aussi longue absence, Youssef Atal a débuté la rencontre sur le banc avant de faire son entrée en cours de jeu. Un retour progressif qui devrait lui permettre de renouer avec le rythme de la



compétition sans précipiter les étapes. L'objectif sera désormais d'enchaîner les séances d'entraînement et les apparitions afin de retrouver progressivement ses sensations et sa condition physique optimale.

Cette reprise intervient également dans un contexte particulier pour le joueur. Durant l'intersaison, la JS Kabylie avait manifesté un intérêt concret pour Youssef Atal et souhaitait s'attacher ses services. Le club kabyle avait ainsi étudié la possibilité de faire revenir l'international algérien en championnat national, dans le cadre de sa volonté de renforcer son effectif avec des joueurs expérimentés et de qualité.

Le transfert ne s'était finalement pas concrétisé, Atal poursuivant son aventure au Qatar. Quelques mois plus tard, son retour sur les terrains vient rappeler les qualités d'un joueur qui a longtemps occupé une place importante dans le

football algérien.

À 30 ans, l'ancien joueur de l'OGC Nice dispose encore d'une expérience importante, notamment grâce à son parcours en Europe et à ses nombreuses apparitions avec la sélection nationale. Ses qualités offensives, sa vitesse et sa capacité à évoluer sur le côté droit ont régulièrement fait de lui un élément précieux lorsqu'il est pleinement opérationnel.

Désormais, le principal défi pour Atal sera de retrouver la régularité et l'intensité nécessaires au haut niveau. Sa première apparition constitue une étape encourageante, mais le chemin vers son meilleur niveau reste progressif. Pour le football algérien, son retour représente néanmoins une nouvelle réjouissante, avec l'espoir de le revoir rapidement à son meilleur niveau, aussi bien avec son club qu'avec les Verts.

Hakim S.

RC LENS

Yacine Titraoui de retour sur le terrain

Chapeau : Éloigné des terrains pendant près d'un mois en raison d'une blessure aux ischio-jambiers, l'international algérien Yacine Titraoui a enfin fait son grand retour à la compétition. Le joueur a pu retrouver des sensations lors d'une rencontre amicale avec son club, laissant présager une reprise imminente en championnat. Le milieu de terrain du RC

Lens, Yacine Titraoui, voit le bout du tunnel. Écarté des pelouses depuis plusieurs semaines, le joueur a renoué avec le ballon rond à l'occasion du match amical qui opposait la formation artésienne au club belge du Standard de Liège. Entré en jeu lors de la deuxième période de cette confrontation, l'international algérien a pu disputer entre 35 et 40 minutes de jeu. Il

s'agit de sa toute première apparition depuis la blessure qui l'avait tenu éloigné du groupe. Ce temps de jeu, bien que modéré, a permis de tester sa condition physique et de rassurer le staff technique quant à sa récupération complète. Suite à cette participation concluante, Titraoui devrait très rapidement retrouver le rythme des matchs officiels.

Il est en effet fortement pressenti pour réintégrer la liste des joueurs convoqués par son entraîneur pour le prochain choc en Ligue 1 face à l'Olympique Lyonnais. Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre de la sixième journée du championnat de France, est prévue pour le vendredi 9 octobre et pourrait marquer la véritable relance de la saison du milieu algérien.

CAN U20 (ELIMINATOIRE)

L'Algérie joue sa dernière carte face à l'Égypte

L'équipe nationale algérienne des moins de 20 ans joue sa dernière carte, aujourd'hui, dans le tournoi de l'Union nord-africaine de football (UNAF), qualificatif à la prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN) de la catégorie. Les jeunes Verts seront opposés à l'Égypte, pays hôte de la compétition, dans une rencontre décisive où l'enjeu sera tout simplement une place pour le tournoi continental. Dos au mur, les protégés de Hocine Lorfi n'ont plus droit à l'erreur. Avec quatre points au compteur, contre six pour leur prochain adversaire, les Algériens doivent impérativement s'imposer pour dépasser l'Égypte au classement et décrocher leur qualification. Un match nul ferait, en revanche, les affaires des Égyptiens, qui n'ont besoin que d'un point pour valider leur billet pour la phase finale. Cette dernière journée s'annonce donc particulièrement tendue pour les jeunes Algériens, qui devront rapidement oublier leur récente défaite face au Maroc. Les

Lionceaux de l'Atlas, déjà qualifiés pour la CAN, se sont imposés sur le score de 3-1 lors de la précédente journée, infligeant aux coéquipiers de l'équipe algérienne un revers qui les a placés dans une situation délicate avant cette ultime confrontation. Le parcours des Verts dans ce tournoi avait pourtant commencé par un match nul face à la Tunisie lors de la journée inaugurale. Ils avaient ensuite réagi de belle manière en dominant la Libye lors de la deuxième journée, engrangeant trois précieux points qui leur ont permis de rester dans la course à la qualification. Mais la défaite contre le Maroc a changé la donne. Désormais, les calculs sont simples : seule une victoire permettra à l'Algérie d'accompagner le Maroc au prochain rendez-vous continental. Les joueurs de Hocine Lorfi devront donc faire preuve de caractère et de maîtrise face à une sélection égyptienne qui évoluera devant son public et qui aura l'avantage de pouvoir se contenter d'un nul. Pour

H. S.

AMICAL U23

L'Algérie et l'Afrique du Sud se neutralisent

La sélection algérienne de football des moins de 23 ans (U23), s'est neutralisée avec son homologue sud-africaine 1-1 (mi-temps : 1-1), en match amical disputé dimanche à Bloemfontein, dans le cadre des préparatifs en prévision du deuxième tour préliminaire des qualifications de la CAN-2027 de la catégorie, prévu en novembre prochain. Les Sud-Africains ont ouvert le score sur un but marqué contre son camp par Faiz Belgourai (33'), avant que le sociétaire du MC Alger, Ben Ahmed Kohili n'égalise deux minutes plus tard (35'). Lors de la première opposition, disputée jeudi au même stade, l'Afrique du Sud s'est imposée (3-1). Les Algériens ont ouvert la marque grâce à Yanis Senhadji (44'), avant que les Sud-Africains ne réagissent en seconde période par Quwan Plaatjies (48'), Nhlanhla Gasa (53') et Faiz Abrahams (72'). Pour cette double confrontation, le sélectionneur national, Rafik Saïfi, a fait appel à 24 joueurs. Avant de rallier l'Afrique du Sud, la sélection algérienne avait bouclé la semaine dernière son premier stage entamé à Alger le 21 septembre, dans le cadre de son programme de préparation en prévision des futures échéances. L'Algérie sera opposée, lors du deuxième tour des qualifications de la CAN-2027, au vainqueur de la double confrontation entre le Malawi et Eswatini.

FUTSAL

Le sélectionneur national retient 14 joueurs pour la CAN

Le sélectionneur de l'équipe nationale de futsal, Nouredine Benamrouche, a retenu 14 joueurs pour prendre part à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2026), qui se déroulera du 12 au 21 octobre, a indiqué la Fédération algérienne de football (FAF), dimanche. Versée dans le groupe A, la sélection algérienne disputera son premier match face au Maroc, le lundi 12 octobre (20h00), puis face à la Libye, le mercredi 14 octobre (17h00), avant de terminer face à la Zambie, le vendredi 16 octobre (20h00). Le groupe B est composé de l'Égypte, de l'Angola, du Mozambique et de la Tanzanie. L'Algérie s'est qualifiée pour la première fois de son histoire à une phase finale de la CAN de futsal en éliminant la Guinée au terme d'une double confrontation largement maîtrisée : victoire 4-0 à Conakry, le 4 février, puis succès 7-1 à Oran, le 8 février. La phase finale de la CAN-2026 se déroulera du 12 au 21 octobre prochain, avec l'ambition pour la sélection algérienne de réussir ses premiers pas dans la compétition continentale.

Liste des joueurs convoqués : Samyr Tefaff (Garges Djibson), Si Chaib Wassim (Paris Acasa), Bessa Amar (Paris Acasa), Abderaouf Djeloul (Al Hilal BBA), Takjerad Azzedine (Toulouse Met Futsal), Haddad Moussa (Paris Acasa), Hamad Mathieu (Les Artistes Futsal), Djebrani Abdelhak (Al Hilal BBA), Si Chaib Ali Skender (Paris Acasa), Bentout Biele (Avion Futsal), Bakkouiou Soufian (Bouiraza Futsal Team), Walid Riache (CF El Kseur), Beterki Walid (Vaulx En Velin Futsal), Ait Hamadouche Rayane (MC El Bayadhi). Entraîneur : Nouredine Benamrouche.

CR BELOUIZDAD

Naoufel Khacef vers Al-Ahly Benghazi

Le défenseur du CR Belouizdad, Naoufel Khacef, pourrait bien faire ses valises dans les prochains jours. Le club libyen d'Al-Ahly Benghazi est en effet prêt à s'acquitter de la clause libératoire du joueur, plaçant la décision finale entre les mains du défenseur et menaçant le Chabab d'une perte sportive considérable.

Le club libyen d'Al-Ahly Benghazi a manifesté son intention ferme de recruter Naoufel Khacef en levant sa clause libératoire. Celle-ci est estimée à environ un million d'euros, ce qui représente près de 15 milliards de centimes. La balle est désormais dans le camp du joueur, qui devra choisir entre poursuivre son aventure avec les « Enfants de Laâquba » ou se lancer dans une nouvelle expérience footballistique en Libye.

Ce possible transfert soulève



de nombreuses inquiétudes au sein du CR Belouizdad. En effet, Khacef s'est imposé comme l'un des piliers essentiels de l'équipe et s'est distingué comme l'un des meilleurs éléments du championnat national grâce à ses excellentes prestations récentes. En cas d'officialisation, son départ constituerait un véritable coup dur sur le plan technique pour l'équipe, d'autant plus que le club a grandement besoin de conserver ses cadres pour faire face aux échéances à venir.

Par ailleurs, cette situation

suscite de multiples interrogations parmi les observateurs sportifs concernant le montant de la clause libératoire incluse dans le contrat du défenseur. Beaucoup estiment que cette somme ne reflète aucunement la véritable valeur et le statut du joueur sur le terrain. Face à l'impuissance de l'administration bloquée par les termes du contrat et face à la potentielle envie du joueur de découvrir un nouveau défi, le CRB risque fort de voir partir l'un de ses atouts les plus précieux.

HOUSSAM GHACHA AUX SUPPORTERS DE L'USM ALGER :

« Nous promettons un maximum de titres »

L'attaquant vedette de l'USM Alger, Houssam Eddine Ghacha, s'est exprimé sur ses ambitions et ses objectifs avec son club pour l'exercice en cours. Faisant preuve d'une grande détermination, le joueur a réaffirmé la volonté du groupe à tout donner sur le terrain pour garnir davantage la vitrine du club et offrir une nouvelle saison de succès aux supporters algérois.

Lors d'un entretien accordé à la page officielle de l'USM Alger, Houssam Eddine Ghacha a affirmé sa motivation habituelle à l'aube des prochains défis qui attendent son équipe. Le joueur a tenu à rassurer sur son engagement personnel en déclarant : « J'aspire, comme à chaque saison, à donner le meilleur de moi-même afin d'aider l'équipe de l'USM Alger à atteindre ses objectifs ». Conscient que la réussite

de l'équipe passe avant tout par la solidarité de son effectif, l'attaquant a mis en avant l'excellente dynamique qui règne au sein du vestiaire usmiste. « À l'USM Alger, nous travaillons toujours comme un seul et même groupe, et chaque joueur s'efforce en permanence de fournir le meilleur de lui-même », a-t-il souligné. Pour clôturer son intervention, Houssam Eddine Ghacha n'a pas

oublié de saluer le soutien indéfectible du public de Soustara, véritable douzième homme du club. Il a ainsi adressé un message plein d'espoir et d'ambition aux fans : « Je remercie les supporters de se tenir toujours aux côtés de l'équipe, et nous leur promettons de remporter le plus grand nombre possible de titres, afin que cette saison soit, elle aussi, une saison de consécration et de joies ».

ES SÉTIF

Coup dur pour Youssef Abu Jalboush

L'Entente de Sétif fait face à une nouvelle préoccupation suite à l'annonce de la blessure de son joueur jordanien, Youssef Abu Jalboush. Touché lors d'un rassemblement avec la sélection nationale, il devra observer une période de soins, suscitant l'inquiétude au sein du staff technique sétifien qui comptait sur lui pour la reprise du championnat. La trêve internationale a apporté son lot de mauvaises nouvelles pour l'ES Sétif. La sélection jordanienne de football a officiellement annoncé que Youssef Abu

Jalboush s'est blessé lors d'une séance d'entraînement durant l'actuel stage de préparation. Selon les informations communiquées par l'équipe nationale de Jordanie, les examens médicaux qu'a subis le joueur ont révélé une blessure qui nécessitera un arrêt immédiat des entraînements. Par conséquent, il sera privé de la prochaine confrontation des « Nashama » face à la sélection du Venezuela, prévue ce mardi.

Le joueur devra désormais entamer un programme de soins et de rééducation qui sera suivi en

étroite coordination entre le staff médical de sa sélection et celui de l'ES Sétif. Pour le club algérien, cette blessure représente un véritable coup d'arrêt. La direction et le staff technique misaient fortement sur l'apport d'Abu Jalboush pour faire la différence lors de la reprise des compétitions locales. Tous restent désormais dans l'attente d'un diagnostic définitif concernant la durée exacte de son indisponibilité et la date espérée de son retour sur les terrains.

JS SAOURA

Majdi El Kardi nouvel entraîneur

Le technicien algérien Majdi El Kardi est devenu le nouvel entraîneur de la JS Saoura, a annoncé, lundi, le club de Ligue 1 de football. Il succède à Lotfi Boudraa, qui avait démissionné de son poste il y a quelques semaines. El Kardi, qui a déjà dirigé plusieurs clubs des Ligues 1 et 2, a l'image du MC El Bayadh et de l'ES Mostaganem, aura pour mission de redresser la situation de la formation du Sud-Ouest du pays. La JS Saoura connaît en effet un début de saison compliqué, aussi bien en championnat que sur la scène africaine. Le club a notamment été éliminé dès le premier tour préliminaire de la Ligue des champions africaine. Le nouvel entraîneur tentera ainsi de relancer l'équipe, qui a terminé à la deuxième place de la précédente édition du championnat, et de lui permettre de retrouver rapidement de meilleurs résultats.

LIGUE 2 AMATEUR – GROUPE CENTRE OUEST (4E JOURNÉE)

Le match RC Kouba-USM El Harrach avancé au jeudi 8 octobre

Le derby algérois entre le RC Kouba et l'USM El Harrach, initialement prévu le vendredi 9 octobre courant, dans le cadre de la quatrième journée du Groupe Centre-Ouest de Ligue 2 amateur de football, a été avancé de 24 heures, soit au jeudi 8 octobre, a annoncé dimanche la ligue nationale du football amateur (LNFA), évoquant des raisons liées à l'aspect organisationnel. "Le coup d'envoi du match RCK-USMH sera donné à 15h00, au stade Mohamed Benhadda de Kouba", a détaillé l'instance dans un bref communiqué, diffusé sur son site officiel. Un chaud duel, entre le Raed (Leader avec neuf points) qui reçoit les Jaune et Noir (Dauphins avec sept points), déjà très important pour les deux clubs, qui visent l'accession en Ligue 1 Mobilis cette saison. Tous les autres matchs de cette quatrième journée, y compris ceux du Groupe Centre-Est se joueront le vendredi 9 octobre, à 15h00, suivant le programme de compétition, a ajouté l'instance.

JEUX D'ÉCHECS

Le Grand Festival national des échecs VMS du 9 au 11 octobre à Béjaïa

Le Grand Festival national des échecs VMS se déroulera du 9 au 11 octobre prochain à Oued Ghir, dans la wilaya de Béjaïa, a-t-on appris, lundi, auprès des organisateurs. Organisée par la Ligue de wilaya de Béjaïa des échecs, en collaboration avec la société nationale VMS Industrie, la Direction de la jeunesse et des sports de Béjaïa et la Fédération algérienne des échecs, cette manifestation sportive de trois jours réunira 1.100 échépiliers, dames et messieurs, représentant 47 wilayas du pays. La compétition, qui comprend six Opens, se déroulera selon le système suisse en neuf rondes, avec une cadence de 10 minutes + 2 secondes par coup. La direction technique de la compétition sera assurée par les arbitres internationaux Feras Walid et Zakaria Oubouzdiz, ce dernier étant également directeur de la compétition, avec l'assistance de six arbitres fédéraux. En marge de ce grand rendez-vous national, les organisateurs ont également prévu des visites de plusieurs sites pittoresques et historiques de la ville de Béjaïa, afin de permettre aux participants et aux accompagnateurs de découvrir le patrimoine de la région.

ULTIME MATCH DE LIONEL MESSI

L'Argentine prépare des adieux grandioses

L'Argentine s'apprête à vivre l'une des soirées les plus chargées en émotion de son histoire footballistique. Lionel Messi, le capitaine et légende incontestée de l'Albiceleste, s'apprête en effet à disputer son tout dernier match sous les couleurs de l'équipe nationale, marquant ainsi la fin d'une époque mémorable qui aura duré plus de deux décennies.

Lionel Messi est arrivé en Argentine pour participer à cette rencontre au sommet de l'émotion contre le Bénin, prévue au célèbre stade Monumental de Buenos Aires. Cet événement revêt une importance toute particulière pour le monde du football, le détenteur du Ballon



d'Or ayant pris la décision de prendre sa retraite internationale pour clore un parcours tout simplement exceptionnel. De jeune prodige à plus grand joueur de l'histoire du pays, Messi a su écrire les plus belles pages de la sélection nationale argentine au fil des années.

Pour rendre hommage à son icône, la Fédération argentine de football a conçu un programme spécial placé sous le slogan « Merci, Leo ». La journée sera rythmée par de nombreuses célébrations et des témoignages vibrants de la part des supporters, tous désireux de saluer une dernière fois l'homme qui leur a offert certains des plus beaux moments de l'histoire du sport. Le

public sait d'ores et déjà que l'enjeu ne sera pas le résultat de la rencontre, mais plutôt la chance d'admirer chaque passe, chaque touche de balle et chaque sourire du légendaire numéro 10 avant qu'il ne tire sa révérence. Avec ce dernier match, ce n'est pas seulement un événement sportif qui s'achève, mais c'est une véritable page de l'identité argentine qui se tourne. Alors que les fans oscillent entre la joie de célébrer leur idole et la tristesse de voir cette formidable aventure s'arrêter, le coup de sifflet final au Monumental scellera définitivement le passage de Lionel Messi du statut de joueur extraordinaire à celui de mythe immortel.

LIGUE DES NATIONS

L'Allemagne bute encore sur la Grèce, les Pays-Bas s'emparent de la tête

En grande difficulté offensivement, l'Allemagne de Jürgen Klopp a concédé un nouveau match nul décevant face à la Grèce (0-0) lors de la 4e journée de la Ligue des nations. Une aubaine pour les Pays-Bas, qui ont profité de leur victoire étriquée mais précieuse face à la Serbie (2-1) pour prendre les commandes du groupe 2.

La Grèce s'affirme comme la véritable bête noire de la Mannschaft dans cette campagne. Après une victoire surprise (1-0) sur le sol allemand la semaine passée, les coéquipiers de Georgios Masouras ont de nouveau frustré l'Allemagne, cette fois à Thessalonique. Malgré une domination quasi totale et de nombreuses occasions initiées par des joueurs remuants comme Lennart Karl et Derry Scherhant, les hommes de Jürgen Klopp ont cruellement manqué de finition. Jonathan Burkhardt pensait pourtant

avoir ouvert le score peu après la demi-heure de jeu, mais l'arbitre français Clément Turpin a annulé la réalisation après intervention de la VAR pour une faute de main de Tom Bischof.

Ce résultat complique sérieusement les affaires de l'Allemagne, toujours marquée par sa récente élimination en Coupe du monde. Troisièmes de leur groupe avec seulement cinq points au compteur, les Allemands accusent trois longueurs de retard sur la Grèce et les Pays-Bas. Ils seront dans l'obligation de s'imposer mi-novembre face à la Serbie et aux Oranje pour espérer voir les quarts de finale. Pour l'heure, le bilan de Jürgen Klopp à la tête de la sélection reste mitigé avec une seule victoire en quatre rencontres. Du côté d'Eindhoven, la dynamique est bien plus positive pour les Pays-Bas. Opposés à la Serbie, les hommes de Xavi ont assuré l'essentiel pour clore cette fenêtre

internationale en tant que leaders invincibles. Fidèles aux principes de possession de leur sélectionneur, les Néerlandais ont logiquement concrétisé leur domination à la trentième minute de jeu grâce à un coup franc astucieux de Teun Koopmeiners qui a trompé la vigilance de Vanja Milinkovic-Savic.

Si la Serbie a rapidement réagi en égalisant quatre minutes plus tard sur une tête de Mihaljo Cvetkovic à la suite d'une contre-attaque rapide, les Pays-Bas n'ont pas paniqué. Très joueurs, ils ont repris un avantage définitif à la 71e minute au terme d'une action collective de grande classe conclue par Joshua Zirkzee, tout juste entré en jeu.

La fin de rencontre aura pourtant été stressante pour les coéquipiers de Virgil van Dijk, contraints de finir à dix après la blessure de Micky van de Ven alors que tous les remplacements avaient été effectués.

Solides autour d'un excellent Bert Verbruggen, ils s'installent en tête du groupe 2 à la différence de buts.

PORTUGAL

Jorge Jesus va rappeler Cristiano Ronaldo !

Alors que Cristiano Ronaldo a quitté le groupe portugais fou de rage pendant cette trêve, Jorge Jesus a déjà ouvert la porte à un retour du joueur publiquement. Mieux, il va le sélectionner pour les prochains matchs du Portugal. Dimanche soir, le Portugal est devenu la première nation à se qualifier pour les quarts de finale de la Ligue des Nations, après son succès 2-1 face à la Norvège à Porto. La sélection lusitanienne signe ainsi une trêve parfaite, avec quatre victoires en autant de matchs, et les observateurs sont plutôt satisfaits du contenu qui a été proposé par la bande de Vitorinha et de João Félix. Première trêve internationale plus que réussie pour Jorge Jesus donc. Mais forcément, au pays, c'est surtout Cristiano Ronaldo qui fait la une des médias, tant cette affaire passionne... Après la victoire hier soir, Jorge Jesus a logiquement encore été bombardé de questions sur la star

d'Al-Nassr. Et il a ouvert, une fois encore, la porte à un retour de CR7. « Tout est ouvert. Cris doit décider de sa vie. Ça ne dépend pas de moi. C'était un malentendu et, à mon avis, c'est facile à résoudre. Je ne suis pas triste, c'est lui qui décide », a notamment confié le sélectionneur portugais. Et clairement, si on se fie aux informations des médias portugais, la balle est dans le camp de Cristiano Ronaldo désormais.

JORGE JESUS VA LAISSER CRISTIANO CHOISIR

A Bola indique ainsi que Jorge Jesus a pris une décision : il va sélectionner Cristiano Ronaldo pour le prochain rassemblement de la sélection, en novembre. Le nom de l'ancien du Real Madrid et de Manchester United sera donc bien présent dans la liste pour les rencontres face au Danemark (14 novembre) et au Pays de Galles (17 novembre). Jesus continue de considé-

rer CR7 comme un membre à part entière de la sélection portugaise, malgré les événements qui se sont produits pendant cette trêve, et il estime qu'il a encore des choses à apporter à l'équipe, même sans être un titulaire indiscutable. Le média portugais précise que Cristiano Ronaldo a déjà été mis au courant des intentions de son sélectionneur, et il devra décider s'il souhaite faire acte de présence ou non. Jorge Jesus veut aussi éviter qu'on lui attribue l'étiquette du coach responsable de la fin d'aventure de Cristiano Ronaldo en sélection, et il est donc prêt à lui offrir une fin de carrière internationale digne. Il souhaite que ce soit le joueur qui décide de mettre fin à sa carrière en sélection quand il le désire, alors que le principal concerné ne s'est pas encore exprimé sur les rumeurs de retraite internationale publiées au Portugal ces derniers jours. Rendez-vous en novembre donc...

REAL MADRID

Mourinho réclame une recrue à 60 millions euros

Face à des inquiétudes grandissantes concernant la profondeur de son arrière-garde, le Real Madrid s'active en coulisses pour renforcer son effectif. Sous l'impulsion directe de son entraîneur José Mourinho, le club madrilène ravive son intérêt pour la jeune pépite de la Real Sociedad, Jon Martín, avec une potentielle offensive financière majeure en préparation. La direction de la Maison Blanche se prépare en effet à rouvrir le dossier du jeune défenseur espagnol. Selon les informations rapportées par le média spécialisé "Bernabéu Digital", les dirigeants madrilènes étudient sérieusement la possibilité de s'attacher les services du joueur de 20 ans. Ce dernier est devenu un élément incontournable de son équipe depuis sa promotion en équipe première la saison dernière et ne cesse d'attirer les regards.

L'intérêt du Real Madrid pour Jon Martín n'est pas une nouveauté absolue. Le jeune espoir figu-

rait déjà en bonne place sur les tablettes du club lors du dernier mercato estival, même si aucune démarche officielle n'avait été entreprise à ce moment-là. Toutefois, la donne a changé. Les doutes persistants concernant le manque d'options de rechange en défense centrale poussent aujourd'hui le staff technique à retourner sur le marché des transferts pour trouver des solutions viables. Cette accélération dans le dossier est directement liée aux besoins urgents de José Mourinho, qui doit composer avec un choix très limité dans l'axe de sa défense. Cependant, le club ne considère pas Martín comme un simple pansement temporaire, mais bien comme un investissement stratégique sur le long terme. Son jeune âge, combiné à son expérience déjà acquise au plus haut niveau et à sa capacité d'évolution aux côtés des vétérans madrilènes, en fait un profil idéal pour incarner l'avenir de la charnière centrale du club.

LIVERPOOL

Jacquet ravi d'évoluer avec Van Dijk

Recruté à Rennes par Liverpool l'hiver dernier, Jérémy Jacquet (21 ans, 5 matchs en Premier League cette saison) a intégré l'effectif des Reds cet été. Il s'y est directement imposé en prenant la relève d'Ibrahima Konaté - parti au Real Madrid - à côté de Virgil van Dijk en défense centrale. Le nouvel international français s'est d'ailleurs montré admiratif du Néerlandais. "Jouer avec Virgil van Dijk, c'est grandiose. Quand on connaît le défenseur qu'il est, il y a peu de défenseurs qui sont arrivés à son niveau", a confié l'ancien Clermontois, dans une interview diffusée par Téléfoot ce dimanche. Sur le terrain, le duo fonctionne bien.

JUVENTUS

Prix fixé pour Yildiz

Après avoir fermé la porte à Kenan Yildiz (21 ans) l'été dernier, la Juventus pourrait avoir plus de mal à retenir son milieu offensif l'an prochain, surtout en cas de nouvel échec sportif, qui contraindrait le club de Turin à vendre plus que prévu. Selon le Corriere dello Sport, trois clubs surveillent la situation de l'international turc : Arsenal, le Bayern Munich et surtout le Real Madrid, déjà intéressé par le passé. La Vieille Dame réclamera un tarif astronomique - au moins 100 millions d'euros - pour se séparer de son meneur de jeu, prolongé jusqu'en juin 2030 en début d'année.

DES CENTAINES D'ÉTABLISSEMENTS FERMÉS EN FRANCE

Le mouvement lycéen se durcit face au gouvernement

Le mouvement lycéen se poursuit, aujourd'hui, en l'absence de réponses de l'exécutif à leurs revendications, après l'échec de leur réunion avec la tutelle, qui pour des acteurs politiques, syndicats sont « des doléances légitimes ».



Les lycéens déplorent le manque de professeurs, les locaux dégradés, la pression de Parcoursup et les effectifs surchargés. Sébastien Lecornu dénonce quant à lui le rôle de LFI dans la mobilisation et a adressé une feuille de route à ses ministres avec cinq chantiers, dont le remplacement prioritaire des absences et des propositions sur Parcoursup avant fin octobre.

Avec des centaines d'établissements totalement ou partiellement fermés, hier, aujourd'hui la mobilisation s'annonce importante avec notamment l'implication du monde universitaire. Le

ministre de l'Enseignement supérieur Philippe Baptiste a exprimé, hier, ses craintes, de voire « un embrasement national » avec notamment les appels de nombreux syndicats à des manifestations à travers l'ensemble des villes françaises. Des centaines de lycées étaient, hier, mobilisés, tandis que le ministre de l'Enseignement supérieur Philippe Baptiste a confirmé « craindre un embrasement natio-

nal avant l'« acte III » de la mobilisation prévu aujourd'hui, par des milliers de lycéens et professeurs du système éducatif en France. Les pouvoirs publics s'inquiètent notamment d'une extension du mouvement au-delà des seuls établissements scolaires du secondaire dans un contexte social largement dégradé, ces dernières années, notamment dans le secteur de la santé, qui a connu des coupes budgétaires

récurrents et recul des services publics.

DES CENTAINES D'ÉTABLISSEMENTS FERMÉS

Sur les 3 700 lycées que compte le pays, les cours sont « totalement ou partiellement suspendus » et dans 400 à 500 établissements les conditions ne sont « pas réunies », a indiqué le ministre de l'Éducation nationale Édouard Geffray, arguant pour des « raisons de sécurités ». En Île-de-France, plus d'un tiers des lycées publics, soit plus de 160 restent fermés, laissant sans suite la demande du Premier ministre Sébastien Lecornu sur la reprise des cours « partout où la sécurité le permet ». Le ministre de l'Enseignement supérieur Philippe Baptiste a confirmé, hier, sur Sud Radio qu'il « redoutait une propagation du mouvement lycéen et étudiant au niveau national », déclarant « Oui je le crains, évidemment », a-t-il répondu. Les organisations

lycéennes et l'Union étudiante appellent à un « acte III » aujourd'hui, rejoint par les syndicats CGT, la FSU, la FCPE et plusieurs autres de l'éducation, qui en font de la journée d'aujourd'hui « une journée interprofessionnelle ». Les syndicats ont assuré que leur mobilisation vise outre le soutien aux revendications du mouvement des lycéens mais aussi « protéger les lycéens » des violences policières et des casseurs. Le gouvernement, lui, maintient la fermeté, alors que la colère bat son plein après l'échec des discussions avec les représentants des lycéens la semaine passée : Maud Bregeon a affirmé que « la priorité était de rétablir l'ordre » et annoncé l'examen au Sénat, fin octobre « du projet de loi casseurs-payeurs », estimant dans ses déclarations aux médias locaux que « cela permet d'engager une forme de responsabilité collective ».

R. I.

KARINE BECHET, DOCTEUR EN DROIT PUBLIC

« Quand le pouvoir français accuse tout le monde pour masquer le désastre social »

Des manifestations lycéennes et étudiantes embrasent la France. Pour le gouvernement, tout le monde est responsable, de LFI à la Russie. Selon Karine Bechet, les élites gouvernantes ne peuvent reconnaître leur responsabilité dans le désastre social en France, car elles devraient se remettre en cause. Ce qui est exclu. Le 17 septembre, des manifestations lycéennes et étudiantes ont commencé tout d'abord à Paris, puis le mouvement s'est répandu dans différentes villes de France pour finir par perturber plus de 500 lycées. Les revendications initiales étaient saines : remédier au manque chronique de moyens dans l'enseignement, revoir cette imposture de Parcoursup, remplacer les enseignants absents... Elles s'étendent à d'autres secteurs de la société. Ce mouvement est soutenu par la gauche, notamment activement par LFI. À quelques mois des élections présidentielles, le pouvoir ne peut se permettre un véritable mouvement populaire, qui pourrait embraser la société française, déjà au point de rupture. L'évolution de la situation est classique : infiltrer le mouvement par des groupes violents, provoquer du désordre et finir par utiliser le gaz, les tirs de LBD sur les manifestants, interpellés en masse. Car n'ayez aucun doute, il n'y a pas de place pour les véritables revendications populaires dans les pays occidentaux, libéraux, démocratiques. Seuls les pays non-alignés doivent regarder sans réagir les violences des manifestants formés et rémunérés depuis l'étranger pour leurs actions, puisque toute manifestation y est a priori et sans discussion « pacifique aux cocktails molotov ». Si vous avez un doute, souvenez-vous de la Biélorussie ou de la Géorgie et des tentatives occidentales d'y renverser le pouvoir.

ALORS ON GAZE, ON TIRE, ON INTERPELLE... LA FAUTE À LA RUSSIE

Mais que pourraient reprocher les Français au pouvoir ? Depuis quand, des lycéens voudraient apprendre ? Et en plus dans de bonnes conditions ? Depuis quand les gens voudraient-ils vivre normalement ? Quelle indécence ! Quelle idée ! Alors, on gaze, on tire, on interpelle. Et on discrédite. Comme ce fut le cas pour les Gilets jaunes. La technique a fonction-

né, il n'y a aucune raison de la changer. Qui s'intéresse encore aux revendications initiales ? Tout le monde ne parle plus que des magasins vandalisés, des incendies provoqués dans les bâtiments scolaires, de toute cette violence, qui permet de détourner le regard et l'attention du véritable problème. Comme ce fut le cas avec les Gilets jaunes. Et les interpellations et les violences policières permettent de faire peur à ceux et celles qui voulaient réellement exprimer de saines revendications. Plus de 5 000 interpellations, quand même. Alors que le gouvernement fait semblant de réfléchir à des concessions symboliques et annonce la reprise de ce fameux « dialogue social », qui n'est qu'une mise en scène de la trahison sociale, les accusations pleuvent. LCI nous sort un Dominique Moisi, avec le titre aussi ronflant que creux de « conseiller à l'Institut Montaigne », pour expliquer au bon peuple de France, à celui qui n'est pas dans la rue, que ce n'est pas la peine de penser à y aller... puisque c'est la Russie qui est derrière cela. Certes, on ne peut pas le prouver, on ne le pourra jamais, mais ce n'est pas à exclure. Ce n'est jamais à exclure. C'est la Russie. Le secrétaire

général de l'OTAN, Mark Rutte, avait donné le ton : si vous estimez qu'un acte ou un événement est potentiellement imputable à la Russie, ne vous gênez pas, accusez-la.

Dieu reconnaîtra les siens. Un ennemi, ça sert à ça. À lui imputer tous les torts, à faire taire toute contestation intérieure et à justifier tous les excès politiques. Comment accepter les revendications sociales, sans se remettre en cause ? Impossible. Ces élites sont en place justement pour conduire la politique qu'elle mène. Pour détruire la France et l'asservir.

DE NOMBREUX MOUVEMENTS SOCIAUX ONT SECOUÉ LA FRANCE CES DERNIÈRES ANNÉES.

La destruction volontaire de l'école permet de créer des générations d'idiots – précaires, dociles, manipulables. La précarisation volontaire de la population, avec baisse du pouvoir d'achat, chômage de masse, précarité de l'emploi oblige les gens à penser à leur survie quotidienne, sans avoir le temps, la force et l'envie de poser et se poser des questions. Et si quelqu'un lève la tête, la sort du brouillard, et ose s'interroger, revendiquer des change-

ments, c'est simple, il ne peut être que l'instrument ou l'agent de l'ennemi. Les élites ne tiennent plus compte de la volonté populaire. De nombreux mouvements sociaux ont secoué la France ces dernières années. Des millions de Français sont sortis contre le mariage gay. Des millions sont sortis avec des Gilets jaunes pour demander des conditions de vie décentes. Les manifestations de différents secteurs sont courantes. Rien n'est jamais fait. Soit les syndicats, corrompus et vendus, étouffent le conflit social. Soit la répression s'abat sur les gens et les médias discréditent leur mouvement. Soit les gens se démoralisent. Les élites françaises ne tiennent plus compte de la volonté populaire, elles ne se souviennent du peuple qu'avant les élections, avec un peu d'angoisse : sera-t-il encore possible d'avoir les résultats nécessaires avec des mécanismes démocratiques, qui ne leur sont pas adaptés ? Ce n'est pourtant pas une raison de cesser de se battre. Pour son pays. Pour sa terre. Pour sa vie.

Car c'est bien ce qui est en jeu. Et l'ennemi n'est pas quelque part, loin à l'Est. Il est au pouvoir. En France même.

R. I.

DETROIT D'ORMUZ

L'Iran conditionne toute réouverture à sept exigences

Le président du Parlement iranien, Mohammad Baqer Ghalibaf, a affirmé le détroit ne rouvrirait pas tant que les sept conditions fondées sur le protocole d'accord d'Islamabad n'auraient pas été remplies. Téhéran réclame notamment la levée du blocus maritime, des sanctions pétrolières et le dégel de ses avoirs. L'Iran durcit le ton sur le détroit d'Ormuz. Le président du Parlement, Mohammad Bagher Ghalibaf, a affirmé dimanche, que cette voie maritime stratégique ne serait pas ouverte tant que les sept conditions posées par le pouvoir iranien aux États-Unis ne

seraient pas remplies. Ces exigences s'appuient sur le mémorandum négocié en juin à Islamabad et servent désormais de base aux discussions indirectes entre Washington et l'Iran. Officiellement, l'Iran n'a pas publié la liste complète. Selon Geo News, qui cite un haut responsable iranien, Téhéran réclame notamment la levée du blocus maritime américain, le dégel de ses avoirs, la fin des sanctions sur ses exportations pétrolières, l'arrêt des opérations militaires américaines, le retrait de forces américaines autour de ses frontières ainsi que des compensations pour les dom-

mages subis. L'Iran exige également la fin des attaques contre le pays et ses alliés régionaux. Qui cédera le premier ? Le message de Ghalibaf survient alors que des contacts indirects se poursuivent par l'intermédiaire du Qatar. Fin septembre, Washington a transmis une réponse à une proposition iranienne prévoyant une réouverture du détroit sous sept jours en cas d'accord. Le principal désaccord porterait désormais moins sur le principe des mesures envisagées que sur l'ordre dans lequel elles doivent être appliquées. L'enjeu dépasse largement le

face-à-face irano-américain. Ormuz reste l'un des principaux passages énergétiques mondiaux. Même si les flux pétroliers ont partiellement repris, les perturbations continuent d'alimenter la hausse des coûts de transport, d'assurance et de raffinage. En maintenant la fermeture comme levier de négociation, l'Iran cherche donc à transformer son contrôle du détroit en instrument diplomatique. Mais plus le blocage dure, plus le risque augmente de voir la crise énergétique se doubler d'une nouvelle escalade militaire.

R. I.

CONTRE LES DÉPLACEMENTS EN UKRAÏNE

La Russie renouvelle ses avertissements aux étrangers et aux diplomates

Alors que les forces russes poursuivent l'opération militaire spéciale en Ukraine, Moscou a de nouveau appelé les ressortissants étrangers et les diplomates à éviter Kiev et les zones proches d'objectifs militaires.



La diplomatie russe rappelle que ces mises en garde avaient déjà été formulées à plusieurs reprises depuis le printemps. Le ministère russe des Affaires étrangères a de nouveau appelé, ce 3 octobre, les ressortissants étrangers et le personnel diplomatique à éviter les séjours et déplacements en Ukraine. Moscou insiste notamment sur les risques liés à une présence à Kiev et à proximité d'objectifs militaires, alors que les forces russes poursuivent leurs opérations contre des cibles militaires. Dans son communiqué, le ministère explique que ces frappes interviennent « en réponse aux actions terroristes des forces armées ukrainiennes contre la population et les infrastructures civiles » en Russie. Les habitants sont également invités à rester éloignés des infrastructures militaires afin de réduire les risques liés aux opérations en

cours. La diplomatie russe souligne qu'il ne s'agit pas d'un avertissement isolé. Moscou a prévenu à plusieurs reprises les ressortissants étrangers et les représentations diplomatiques de l'évolution de la situation et des risques liés au maintien d'une présence dans les zones concernées.

DES AVERTISSEMENTS RÉPÉTÉS DEPUIS MAI

Dès le 25 mai, les autorités russes avaient demandé aux étrangers et aux diplomates présents à Kiev de quitter la ville. Ces recommandations avaient ensuite été transmises par notes verbales, avant d'être réitérées le 27 mai par le vice-ministre russe des Affaires étrangères Mikhaïl

Galouzine devant le corps diplomatique en Russie. Ces premières mises en garde avaient notamment suivi une frappe ukrainienne contre un collège et un dortoir à Starobelsk, dans la République populaire de Lougansk. La Russie avait alors annoncé que ses forces viseraient en réponse des entreprises du complexe militaro-industriel ukrainien, ainsi que des centres de décision et des postes de commandement à Kiev. Malgré ces avertissements, plusieurs ambassades restent en activité dans la capitale ukrainienne et des responsables étrangers continuent de se rendre dans le pays. Le ministère russe des Affaires étrangères souligne que ces déplacements se poursuivent alors même que

Moscou a renouvelé à plusieurs reprises ses recommandations. La Russie confirme la poursuite de ses opérations. La diplomatie russe rappelle en outre que plusieurs États ont eux-mêmes déconseillé à leurs ressortissants de se rendre en Ukraine. Les États-Unis, le Royaume-Uni, la Norvège et la Suisse figurent parmi les États cités par Moscou. Parallèlement, les autorités russes indiquent poursuivre leurs opérations contre des infrastructures utilisées à des fins militaires. Le 2 octobre, le ministère russe de la Défense a annoncé une frappe contre un pont vital pour la logistique de la capitale ukrainienne et un centre logistique de Gostomel. Selon Moscou, ces sites servaient au transfert de troupes et à l'approvisionnement des forces ukrainiennes. Le ministère russe des Affaires étrangères indique enfin que les forces russes continueront à mener des « frappes massives de représailles ». Il renouvelle son appel aux ressortissants étrangers, y compris au personnel diplomatique, à éviter les déplacements en Ukraine et à rester éloignés des installations militaires. Selon Moscou, ceux qui choisissent d'ignorer ces avertissements assument la responsabilité des conséquences éventuelles.

R. I.

CENTRALE THERMIQUE DE ZAPOROJIE

Kiev frappe un bâtiment de laboratoire à 200 mètres des réacteurs nucléaires

Équipements endommagés, réparations sous la menace des tirs, un employé tué, Alexeï Likhatchov a annoncé les conséquences des attaques ukrainiennes à Énergodar. Le directeur général de Rosatom a salué le personnel qui maintient la centrale en fonctionnement et souligne qu'« un arrêt des frappes est nécessaire pour réparer la matière ». Depuis quinze jours, l'armée ukrainienne bombarde systématiquement la centrale thermique de Zaporozjé, dont certains équipements assurent l'alimentation électrique de la centrale nucléaire voisine. Alexeï Likhatchov, directeur général de la société d'État russe Rosatom, a dressé ce 5 octobre le bilan de ces attaques. Les dispositifs qui acheminent l'électricité des lignes Ferrosplavnaïa vers la centrale nucléaire sont directement touchés. « Il y a deux semaines, les bombardements continus de l'armée ukrainienne ont endommagé le transformateur alimentant cet équipement. Depuis deux semaines, ces systèmes critiques sont alimentés par des générateurs diesel d'urgence », précise Likhatchov. Likhatchov : une interruption des tirs ukrainiens est nécessaire pour protéger les équipes de maintenance. Les tirs ukrainiens rendent dangereuse une réparation pourtant courante. Rosatom a informé l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) le 30 septembre de la nécessité des travaux et d'un cessez-le-feu temporaire. Dans la nuit du 4 au 5 octobre, deux bâtiments de la centrale nucléaire ont également été attaqués : l'un des laboratoires, à 200 mètres des réacteurs 4 et 5, et le bâtiment de traitement des déchets radioactifs. Leurs toits ont été endommagés, sans menace pour la sûreté nucléaire, précise

le directeur général. Le personnel maintient la centrale en fonctionnement sous le feu. « Les principaux héros sont les membres du personnel de la centrale nucléaire, qui assurent jour et nuit le fonctionnement de la centrale sous le feu ennemi », insiste Likhatchov. Le 4 octobre, un employé a été tué dans une attaque de drone contre la camionnette qui transportait des vivres pour le personnel. Ces attaques s'ajoutent à celles déjà signalées par la direction de la centrale, notamment contre un poste de surveillance radiologique le 22 septembre. Début septembre, Maria Zakharova, porte-parole du ministère russe des

Affaires étrangères, avait déclaré que Rafael Grossi, le directeur général de l'AIEA, continuait « d'éviter de reconnaître ouvertement la responsabilité du régime de Kiev dans les attaques imprudentes contre les infrastructures de la centrale nucléaire de Zaporozjé ». Malgré les attaques répétées contre la centrale et son personnel, Rafael Grossi refuse toujours d'en désigner les responsables, invoquant l'impartialité de l'AIEA. Une position dénoncée par Moscou, qui demande à l'agence de reconnaître la responsabilité de Kiev dans les frappes contre le site et son alimentation électrique.

R. I.

R. I.

WASHINGTON ENVOIE DES TROUPES SUPPLÉMENTAIRES EN ISRAËL

Nouvelles frappes contre l'Iran et embrasement de la région ?

Environ 3 000 militaires américains sont déjà présents chez l'entité sioniste et Washington « prévoit d'y envoyer des renforts supplémentaires dans les prochaines semaines » selon des médias dont américains. Le déploiement intervient alors que les tensions avec l'Iran restent fortes et que Téhéran promet une riposte plus importante en cas de nouvelles frappes. Les États-Unis préparent l'envoi de nouveaux soldats et appareils militaires en Israël, sur fond de tensions croissantes avec l'Iran. Selon des sources sécuritaires israéliennes citées par

Walla et le Jerusalem Post, environ 3 000 militaires américains sont déjà déployés en Israël, notamment pour opérer des systèmes de défense aérienne, assurer des missions logistiques et soutenir les états-majors. Ce contingent doit désormais être renforcé dans les prochaines semaines. Le volume exact des renforts n'a pas été précisé, mais des troupes supplémentaires et des avions sont attendus dans le cadre de préparatifs à une possible nouvelle escalade régionale. Le Pentagone procède parallèlement à des rotations d'unités déjà présentes sur place. Vers une reprise du

conflit ? Cette montée en puissance intervient dans un contexte particulièrement tendu. Depuis la guerre américano-israélienne contre l'Iran déclenchée en février puis le cessez-le-feu fragile conclu au printemps, Téhéran prépare ouvertement une riposte plus importante en cas de nouvelles frappes. Des responsables iraniens envisagent notamment d'élargir les cibles potentielles aux installations américaines et à certains alliés de Washington dans la région. Les États-Unis renforcent d'ailleurs leur dispositif bien au-delà d'Israël. Washington prévoit également le déploie-

ment d'un troisième porte-avions et de milliers de militaires supplémentaires au Moyen-Orient, alors que Donald Trump envisage toujours de reprendre les frappes contre l'Iran. Ces mouvements ne signifient donc pas qu'une nouvelle guerre est décidée. Ils montrent toutefois que Washington se prépare à cette éventualité, avec un double objectif : renforcer la défense d'Israël face aux missiles et drones iraniens et disposer rapidement de moyens supplémentaires, en cas de reprises des confrontations avec Téhéran.

R. I.

EN PRÉVISION DU SOMMET RUSSIE-AFRIQUE FIN OCTOBRE

Le ministre russe de l'énergie expose la vision de Moscou

Le ministre russe de l'Énergie Sergueï Tsviliov a présenté la vision de Moscou, sur son partenariat avec le continent africain, la veille de tenue du Sommet Russie-Afrique, fin mois courant dans la capitale Russe.

Sergueï Tsviliov a effectué, pour rappel, sa tournée dans plusieurs pays d'Afrique entre le 30 septembre et 3 octobre derniers. Il s'est rendu en République centrafricaine, au Togo et au Niger, où il a participé à la première réunion de la commission intergouvernementale Russie-RCA, ainsi qu'à la réunion de la commission intergouvernementale Russie-Togo. À Niamey, où s'est achevée sa tournée africaine, celle-ci a été marquée par l'annonce de la création d'une commission intergouvernementale conjointe entre la Russie et le Niger. Indiquant que la vision de la Russie dans sa relations avec l'Afrique est « fondée sur le respect mutuel et le rejet des pressions extérieures », le ministre russe a dans une interview exclusive pour RT en français, a indiqué que la Russie mise dans ses relations avec ses partenaires africains « sur le transfert de technologies » en réponse à la volonté africaine visant s'affranchir de la dépendance des autres et pour consolider sa souveraineté, notamment dans les secteurs cités par Sergueï Tsviliov « l'énergie nucléaire, la sécurité alimentaire et la cyberdéfense » dans une interview exclusive qu'il a accordée à RT en français. Le ministre Sergueï Tsviliov, qui a achevé sa tournée dans certains pays africains, 3 octobre dernier, a souligné sur la coopération entre la Russie et les pays africains dans divers domaines, que la partie russe « s'engageait dans tous les projets » selon un principe : celui de la justice énergétique. Une coopération poursuit-il qui « repose sur le respect mutuel, le rejet de toute domination ou pression, un accès équitable à l'ensemble des technologies énergétiques et un accès égal aux instruments financiers du secteur » précisant que « tout doit être fondé sur des conditions également avantageuses pour toutes les parties », a affirmé le ministre russe. Il a notamment noté la volonté de la partie russe de partager ses nouvelles technologies et sa richesses.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, CYBERSÉCURITÉ, ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

La Russie affirme le ministre « est prête à aider » les pays africain, à « assurer la sécurité alimentaire en fournissant tout ce qui est nécessaire à cet effet » et outre les denrées alimentaires, la Russie, rappelle-il « fournit des vaccins pour les animaux, des engrais minéraux et promeut de nouvelles



technologies dans le domaine de l'agriculture ». « Notre objectif, c'est de faire en sorte qu'à l'avenir l'agriculture de chaque pays soit si performante qu'ils puissent couvrir l'essentiel de leurs besoins grâce à leur propre production ». « Nous avons la même approche pour l'extraction des ressources minérales.

Car souvent, cette extraction se faisait de manière prédatrice dans ces pays : la quasi-totalité des ressources était exportée, il ne restait presque rien à l'État lui-même » a-t-il indiqué. L'objectif escompté de la Russie consiste, selon lui « à transmettre des technologies et à former les effectifs à leur usage, pour que, d'abord, l'exploitation respecte la nature et les exigences environnementales, et, bien sûr, pour qu'au final le produit soit exporté avec une valeur ajoutée maximale », a-t-il indiqué. Sergueï Tsviliov a également évoqué les avancées dans le domaine des technologies numériques. Selon lui, outre le développement de ces technologies, il est nécessaire de se former à la cybersécurité indiquant que son pays « dispose de savoir-faire solides en la matière, nous faisons en sorte que nos partenaires puissent acquérir ces compétences, qu'ils deviennent autonomes, qu'ils puissent développer leur propre cyberdéfense, protéger de l'ingérence de pays tiers toutes leurs solutions numériques ». Affirmant « nous sommes prêts à partager et à transmettre les meilleures solutions numériques, prêts à former des spécialistes des solutions numériques », a-t-il

ajouté. Abordant le secteur de l'énergie électrique, Sergueï Tsviliov a désigné la construction de centrales nucléaires comme l'un des axes prioritaires. Selon lui, la Russie dispose d'un savoir-faire considérable dans le domaine de la production d'énergie nucléaire. « La Russie a d'énormes compétences dans le domaine nucléaire.

Nous avons beaucoup de technologies éprouvées, beaucoup de centrales nucléaires, grandes et petites, terrestres et mobiles, sous forme de centrales flottantes. Nous sommes probablement le seul pays au monde à exploiter depuis sept ans une centrale nucléaire flottante », a-t-il souligné. Selon le ministre russe de l'Énergie, la Russie compte actuellement neuf centrales nucléaires de faible puissance en commande, et de très nombreux candidats souhaitent passer des commandes supplémentaires pour ces installations.

De plus, la Russie a déjà entamé la construction de centrales nucléaires de nouvelle génération à cycle fermé. « Le développement de la production d'électricité nucléaire en Afrique est l'un des éléments clés pour fournir à tous les habitants du continent africain une électricité non seulement techniquement accessible » selon lui mais, aussi « financièrement abordable, à un coût que la population puisse assumer », a-t-il déclaré.

R. I.

RÉALISATION DE LA ROUTE TRANSSAHARIENNE ET DU PROJET DE FIBRE OPTIQUE

Pretoria salue les efforts de l'Algérie

L''Afrique du Sud a salué les efforts déployés par l'Algérie, en tant que membre éminent parmi les pays fondateurs du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), depuis le lancement de cette initiative, notamment dans le domaine de la réalisation de projets stratégiques visant à renforcer la connectivité et l'intégration entre les pays du continent. Le ministre des Relations internationales et de la Coopération de la République d'Afrique du Sud, Ronald Lamola, a salué,

lors de son intervention au sommet des pays fondateurs de l'initiative du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), abrité samedi par la ville d'El Alamein en République arabe d'Égypte, les progrès réalisés dans la concrétisation du projet de la Route transsaharienne. Il a qualifié cette importante route de l'un des « projets stratégiques visant à renforcer la liaison entre le nord du continent, les régions du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, à faciliter la circulation des personnes et des marchandises, ainsi qu'à sou-

tenir les échanges commerciaux et l'intégration économique entre les pays africains ». Le ministre sud-africain a également salué le projet de liaison par fibre optique, qui vise à « fournir une infrastructure de télécommunications moderne, à améliorer la qualité des services numériques et la fluidité des flux de données, à contribuer à la réduction de la fracture numérique et à soutenir l'économie numérique, dans le cadre de la quête visant à réaliser l'intégration continentale escomptée ».

R. I.

FACE AUX RISQUES

D'INONDATIONS LIÉS À EL NIÑO

La Somalie lance une alerte d'urgence

La Somalie a émis une alerte d'urgence à destination des communautés vivant dans des zones inondables, alors qu'elle renforce les mesures d'alerte précoce et d'évacuation en prévision de fortes pluies et d'inondations potentielles liées à El Niño. L'Agence somalienne de gestion des catastrophes (SoDMA) a annoncé que le pays était entré dans la saison des pluies de Deyr, avec de fortes précipitations attendues dans plusieurs régions. « La SoDMA exhorte les communautés à rester vigilantes et à prendre les précautions nécessaires pour se préparer aux pluies attendues et aux risques d'inondations », a déclaré l'agence de gestion des catastrophes dans un communiqué publié à Mogadiscio dimanche soir. Les météorologues du pays ont confirmé que 2026 sera une année de Super El Niño, les prévisions annonçant des précipitations exceptionnellement abondantes pendant la saison des pluies de Deyr, d'octobre à décembre. Selon la SoDMA, le plus grand risque se situe le long des bassins versants des rivières Jubba et Shabelle. L'agence chargée de la gestion des catastrophes a également averti que les conditions actuelles d'El Niño pourraient déclencher de fortes pluies, des crues soudaines et des débordements de rivières, posant de graves risques aux zones basses, aux communautés riveraines et aux zones sujettes aux inondations.

La menace d'El Niño survient alors que de nombreuses communautés somaliennes peinent à se remettre de chocs climatiques cumulatifs, notamment une grave sécheresse, des inondations localisées, des conflits en cours et des déplacements de population.

Selon les Nations Unies, les fortes inondations risquent de provoquer de nouveaux déplacements de population, de détruire les infrastructures, de perturber les moyens de subsistance et d'accroître la menace de maladies d'origine hydrique, en particulier pour les populations vulnérables des zones riveraines et de basse altitude. La SoDMA a conseillé aux résidents de suivre les alertes officielles, d'identifier les itinéraires d'évacuation et de préparer des trousseaux d'urgence contenant de la nourriture, de l'eau, des fournitures médicales et des documents essentiels. Les communautés situées le long des rivières Jubba et Shabelle sont invitées à surveiller en permanence le niveau de l'eau. En septembre, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations Unies (OCHA) a averti que les pluies El Niño et les graves inondations prévues pourraient toucher jusqu'à 3,4 millions de personnes en Somalie, réparties dans 16 régions, entre octobre et décembre. OCHA a averti que la combinaison des inondations, des déplacements de population et du manque d'assainissement menaçait de déclencher des épidémies généralisées de maladies d'origine hydrique, aggravant une crise où au moins 380 établissements de santé ont déjà fermé ou réduit leurs activités en raison de graves pénuries de financement. Le Système intégré de classification des phases de sécurité alimentaire (IFSC) avait averti en septembre que les inondations liées à El Niño pourraient exposer les personnes déplacées à Baidoa, dans la région sud-ouest de la baie, à un risque de famine entre octobre et décembre ; un examen de suivi est prévu ce mois-ci pour confirmer cette évaluation.

R. I.

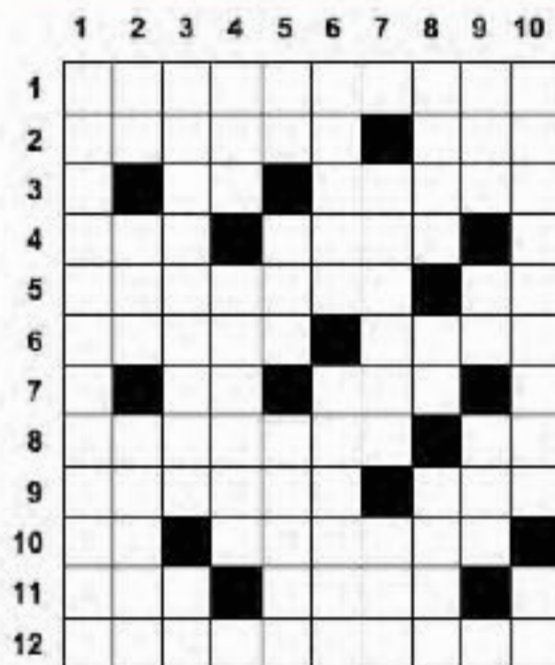
ÉTHIOPIE

Quatre dirigeants africains appellent à éviter une guerre régionale

Les dirigeants de l'Égypte, de l'Érythrée, de la Somalie et du Soudan ont publié une déclaration appelant à des solutions « politiques et pacifiques », alors que les combats s'intensifient en Éthiopie. Leur appel fait suite à la reprise des affrontements au Tigré, faisant craindre un retour à la guerre civile de 2020-2022.

R. I.

Mots croisés



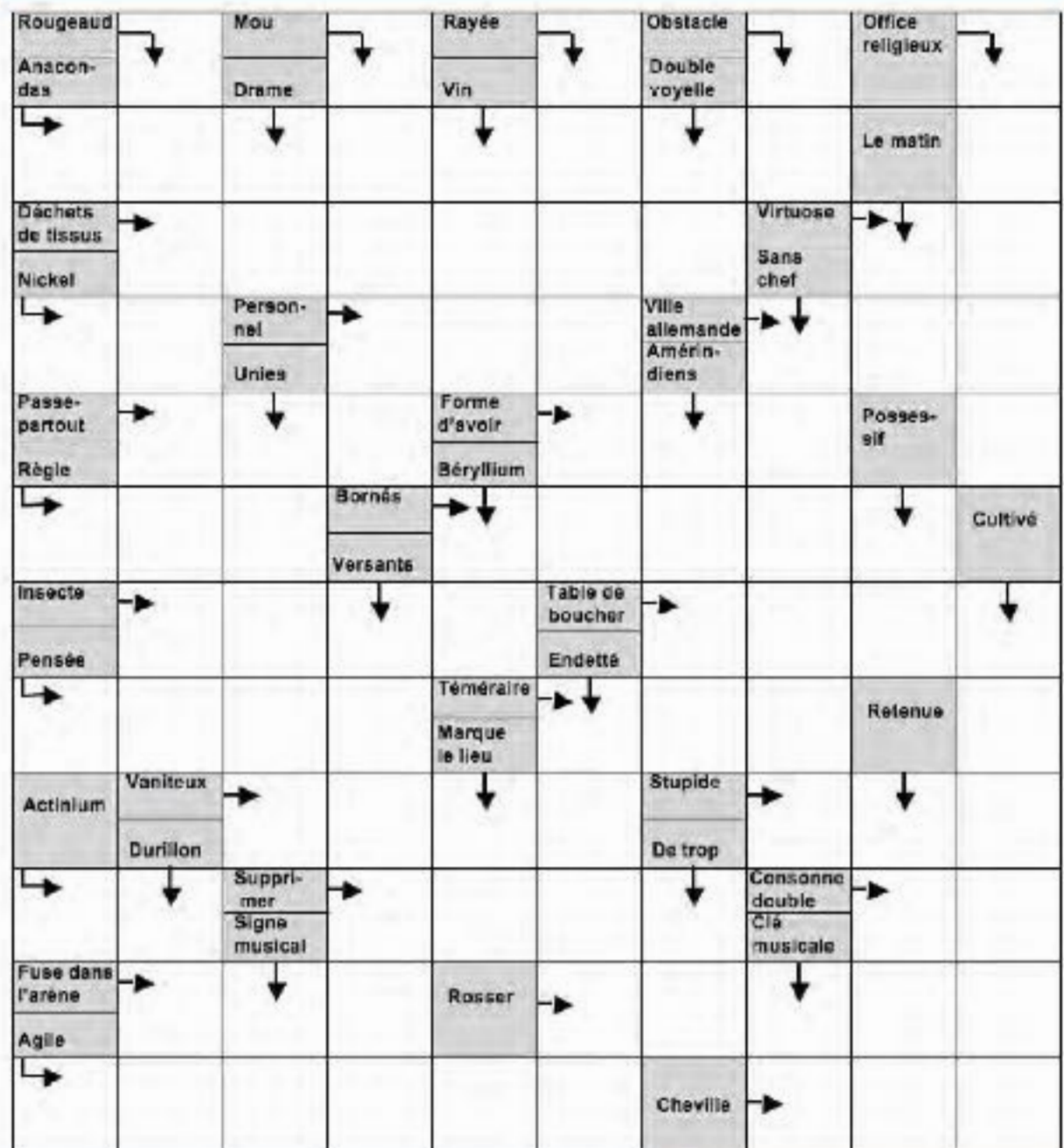
HORIZONTALEMENT

1 - Grande joie - 2 - Prophétie - Cri des charretiers - 3 - Curie - Nommé de nouveau - 4 - Existe - Glacier - 5 - Ériger - Possessif - 6 - Dieu marin - Forme d'être - 7 - Fin de verbe - Pièce de charrue - 8 - Éminent - Paresseux - 9 - Portera préjudice - Elle jacasse - 10 - Romains - Trace dans la terre - 11 - Un allemand - Service médical - 12 - Protection.

VERTICALEMENT

1 - Adolescents - 2 - Cité antique - Élément d'un archipel - La presse par exemple - 3 - Microbes - Tableau - 4 - Marque le lieu - Lentilles - 5 - Consonne double - Venue nous rejoindre - Donne la couleur du prisme - 6 - Mettre au courant - Vieux camp de prisonniers - 7 - Élargie à l'extrémité - Dans le calmar - 8 - Pensée - Ouvrier - Indique la destination - 9 - Langue - Étain - Coule en France - 10 - Mal de mer - Néon.

Mots fléchés



Mots masqués

Cette grille masque tous les mots de la liste. Rayez ces mots dans tous les sens, de haut en bas, de bas en haut, de gauche à droite et de droite à gauche, horizontalement, verticalement ou diagonalement. Les lettres restantes vous donneront la solution qui correspond à la définition suivante :

Critique violente (8 lettres)

E	C	O	N	C	E	R	T	D	E	R	T	S	A	S	E	D	I
I	L	E	E	N	R	U	O	F	X	U	E	I	D	I	S	N	I
E	N	A	E	R	I	A	L	U	G	U	J	E	L	U	O	J	N
S	E	T	C	R	E	I	T	R	O	M	D	R	U	O	L	O	S
R	S	G	O	I	N	O	I	T	I	S	O	P	P	O	I	N	E
U	U	T	A	L	N	N	U	T	R	O	P	P	O	T	O	S	E
O	L	R	E	R	E	I	S	I	A	L	E	R	C	I	I	C	N
B	C	A	U	E	U	R	M	S	O	R	T	I	T	O	N	I	E
E	E	U	Q	F	T	O	A	O	I	A	V	C	V	A	A	P	E
R	R	Q	I	A	N	T	C	N	D	E	U	I	E	R	P	R	R
U	R	O	T	R	E	I	T	N	T	D	R	S	F	U	E	L	T
T	U	G	U	I	L	E	T	O	O	P	E	E	O	D	L	A	I
L	E	N	O	G	R	N	S	R	P	R	R	H	I	T	L	N	U
U	M	A	B	E	A	E	P	A	P	R	M	S	B	N	E	O	R
C	U	T	S	T	R	E	V	A	R	G	E	A	E	E	R	I	F
I	H	S	N	A	E	S	S	U	O	R	F	C	L	V	E	T	U
P	E	O	I	R	E	N	I	A	R	T	N	E	I	E	U	A	S
A	M	E	P	R	I	S	E	E	T	R	U	O	T	S	Q	N	U

N. B. : une même lettre peut servir plusieurs fois

APICULTURE - APPRIVOISE - BOURSE - BOUTIQUE - CONCERT - COURAGE - DOMINICALE - DESASTRE - ENTRAINER - EVICTION - FOURNEE - FROUSSE - GIRAFE - GRAVE - HUMEUR - HOUPPE - INSIDIEUX - INTERESSE - INTOLERANT - JOULE - JUGULAIRE - LENT - LOURD - MONTANT - MORTIER - NATIONAL - NORMALE - OPPORTUN - OPPOSITION - OSERAIE - PRECIS - PRESEANCE - PRISE - PRODUCTIONS - QUART - QUERELLE - RECLUS - REFRAIN - RELAIS - SIDERE - SORT - TANGO - TOURTE - USUFRUIT - VENT.

Solutions du précédent numéro

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT :

1. Tôlier - Mie - 2. Huer - Évén - 3. - Et - Erne - Ni - 4. Bas - Étrier - 5. Arts - Ers - 6. Idées - EES - 7. Dernier - Du - 8. Été - Ions - 9. Asinien - 10. Cl - Est - Due - 11. Tr - Étété - 12. Pause - Ases.

VERTICALEMENT :

1. Thébaidé - Cep - 2. Outarde - Al - 3. Le - Stères - Tu - 4. Ire - Sentiers - 5. Ré - Siens - 6. Rente - Ite - 7. Verrerie - Ta - 8. Me - Ise - Ondes - 9. Inné - Son - Ute - 10. Étire - Usnées.

MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT :

Notables - Loue - Mène - Do - Trie - Us - Quiétude - Mu - Ôté - EES - Ion - Msn - Anisé - Être - Te - Renier - Dé - Prise - Nier - RTL - Intéressée.

VERTICALEMENT :

Coloquinte - To - Oie - Nt - Cautions - Pie - Béret - Errer - El - Item - Éire - Émeu - Sens - Ase - Dentiers - Nuée - Ré - Té - Lues - Stérile.

MOTS MASQUÉS
GALIMATIAS

**Recette
du jour****Lasagne
Bolognaise****Ingrédients :**

- 1 gros oignon
- 2 gousses d'ail
- Huile
- 500 à 700 gr de viande hachée
- Sel, poivre
- 1/2 cuillère à soupe de paprika
- Coriandre ciselée (facultatif)
- 1 carotte râpée
- 2 feuilles de laurier
- 1 boîte de tomates pelées
- 1 cuillère à soupe de concentré de tomates
- 40 cl à 50 cl d'eau
- Pour la béchamel au fromage
- 30 gr de beurre demi sel
- 1 cuillère à soupe de farine
- 1/4 litre de lait (lait sans lactose ou lait d'avoine pour moi)
- 2 portions de fromage fondu

(facultatif)

- 100 gr de mozzarella ou parmesan râpé ou emmental râpé (fromages sans lactose)
- Noix de muscade, poivre

la sauce lasagnes bolognaise Dans une marmite profonde, faire revenir la viande jusqu'à ce que celle-ci soit bien égrainée (elle doit perdre son eau).

Retirez la viande et mettez à revenir avec un filet d'huile d'olive, l'oignon émincé en petits dés et l'ail écrasé, la carotte râpée.

Verser la pulpe de tomate ainsi que le concentré de tomate et feuilles de laurier.

Saler, poivrer et parsemer de coriandre ciselée, paprika.

Remettre la viande cuite et ajouter l'équivalent de deux

verres d'eau (50 cl) et couvrir la marmite et laisser cuire la sauce.

Rectifier l'assaisonnement si nécessaire.

Quand la sauce est prête, réserver.

2 : Préparation de la béchamel Faire fondre le beurre. Ajouter la farine et mélangez bien.

Verser le lait et remuez en même temps jusqu'à ce qu'elle épaississe.

Mettre les portions de fromage, mozzarella ou les fromages râpés (gruyère, emmental), Mélanger bien.

La crème doit être très onctueuse.

Poivrer, puis ajouter la muscade.

3 : Montage et cuisson Dans un plat à gratin, déposer

successivement une bonne couche de sauce tomate bolognaise et une rangée de pâte lasagne.

Répéter l'opération des 3 autres étages en superposant sauce et pâtes.

Continuer jusqu'à épuisement des ingrédients.

Vous ne devez plus voir les pâtes : celles-ci doivent baigner dans la sauce pour une cuisson parfaite.

Après la dernière couche de sauce bolognaise, recouvrir celle-ci de crème béchamel sur toute la surface du plat et enfourner les lasagnes pour une cuisson au four th. 200° C pour 25 min de cuisson environ.

Servir aussitôt le plat de de lasagnes bolognaise, attention c'est chaud, bon appétit.

Gâteau du Jour**GÂTEAU POIRE CHOCOLAT
ULTRA MOELLEUX GÂTEAUX
ORIENTAUX****INGRÉDIENTS****1 – Pour le cake :**

- 200 g de chocolat noir (minimum 70% de cacao)
- 150 g de beurre doux
- 3 œufs
- 150 g de sucre en poudre
- 100 g de farine tamisée
- 50 g de poudre d'amandes
- 1 sachet de levure chimique
- 3 poires moyennes bien mûres

2 – Pour la ganache :

- 150 g de chocolat noir
- 100 ml de crème liquide entière
- 1 noix de beurre

Préparation

Pelez délicatement les poires en laissant la queue intacte pour un effet visuel élégant.

À l'aide d'un vide-pomme, retirez le cœur des poires par le bas sans les couper entièrement. Cette perforation permettra à la pâte à gâteau de s'infiltrer pendant la cuisson. Préchauffez votre four à 180 °C (th. 6) et beurrez un moule à cake.

Faites fondre le chocolat noir et le beurre au bain-marie ou au micro-ondes. Mélangez jusqu'à obtenir une texture lisse.



Dans un saladier, fouettez le sucre et les œufs jusqu'à obtenir un mélange moussieux.

Incorporez le mélange chocolat-beurre fondu à la préparation œufs-sucre.

Tamisez la farine, la levure chimique et le sel, puis ajoutez-les progressivement à la pâte. Mélangez jusqu'à homogénéité.

Verser une fine couche de pâte au fond du moule à cake. Disposez les poires entières dans le moule, en les espaçant légèrement.

Verser délicatement le reste de la pâte autour et sur les poires, en veillant à bien les enrober.

Enfournez pour 45 à 50 min. Vérifiez la cuisson en insérant la lame d'un couteau au centre du cake : elle doit ressortir sèche.

Laissez refroidir complètement avant de démouler.

Pour la ganache, faites chauffer la crème liquide dans une petite casserole jusqu'à frémissement.

Hors du feu, ajoutez le chocolat noir en morceaux et laissez fondre pendant 2 minutes.



Mélangez jusqu'à obtenir une texture lisse, puis incorporez le beurre pour une ganache brillante.

Placez le cake refroidi sur une grille.

Verser la ganache au chocolat sur le dessus, en la laissant couler sur les côtés pour un effet gourmand.

Laissez la ganache figer légèrement avant de transférer le cake chocolat aux poires sur un plat de service.

Conseil du jour**Pour les inflammations**

Appliquer des compresses d'eau froide ou glacée sur la zone concernée peut aider à calmer les sensations.

Le saviez-vous ?

La planche est l'outil idéal pour un entraînement complet du corps. Elle améliore l'équilibre, la posture et l'endurance. Pratiquer la planche quotidiennement est un excellent moyen de renforcer votre ceinture abdominale et, ce faisant, de soutenir votre colonne vertébrale.

**Bon à savoir !**

L'ail cru est bénéfique car il booste le système immunitaire, protège le système cardiovasculaire en réduisant l'hypertension et le cholestérol, et possède des propriétés antioxydantes et antimicrobiennes qui aident à lutter contre les infections. Pour maximiser ses vertus, il est recommandé de l'écraser ou de le hacher et de laisser reposer quelques minutes avant de le consommer pour activer la formation d'allicine, son composé actif.

Astuce du jour:**Nausées et maux d'estomac :**

Le gingembre est un bon remède contre les nausées, tandis que le bicarbonate de soude peut soulager les brûlures d'estomac.

**CITATION
DU JOUR**

« Ne dis pas tes peines à autrui ; l'épervier et le vautour s'abattent sur le blessé qui gémit. »

Le Courrier
Quotidien national d'information
Edité par l'Eurl Millénium Presse

Siège social :

Maison de la presse Kouba - Alger

R.C. : N° 01 B 00 151 30

Compte bancaire :

BNA Zirout Youcef N° 300 101 600

Directeur de la publication-gérant :

Ahmed TOUMIAT

Administration-publicité :

Tél. / Fax. : 023 70 94 27

Rédaction :

Tél. : 023 70 94 35

023 70 94 22

023 70 94 30

023 70 94 31

Fax. : 023 70 94 26

Composition :

PAO Le Courrier d'Algérie

« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER

A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité »

Agence ANEP : 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : 020-05-20-91 / 020-05-10-42

Fax : 020-05-11-48/020-05-13-45 / 020-05-13-77

E-mail : agence.regie@anep.com.dz

programmation.regie@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression :

- Centre : SIA - Est : SIE

- Ouest : SIO

Nos bureaux régionaux**Tizi Ouzou :**

3, Rue Capitaine Si Abdellah, immeuble Belhocine

Tél. / Fax. : 026 20 20 66

Oran :

6, avenue Khedim Mustapha

Tél. / Fax. : 041 39 45 73

Bouira :

Rue Gherbi Guemraoui - Immeuble Kheerouf - Bouira. Tél. / Fax. : 026 94 20 76

Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

Le Courrier d'Algérie informe ses lecteurs du changement de ses adresses électroniques et leur communique les nouvelles : lecourrierdalgérie@yahoo.fr redaction_courrier@yahoo.fr

Les courses en direct



HIPPODROME KAID AHMED - TIARET
MARDI 6 OCTOBRE 2026 - PRIX : MAGHRABIA - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 300 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 16H00
QUARTÉ - QUINTÉ

Guess d'Hem, au-dessus de tous

Ils seront douze coursiers comme le veut la tradition de race pure arabe, à se ranger sous les ordres du juge de départ ce mardi à l'hippodrome de Tiaret dans le prix Maghrabia qui servira comme support au deux formes de pari quarté et quinté une épreuve à caractère modeste, il faut en convenir si l'on réfère à la qualité des concurrents engagés où se côtoient des chevaux qui n'ont rien réalisé de probant tout au long de cette année, par contre certains possèdent d'excellents palmarès et peuvent venir terminer dans la bonne combinaison, citons en exemple les chevaux les mieux placés susceptibles de former la combinaison gagnante, en premier nous avons la présence de l'imbattable coursier alezan de 7 ans Guess d'Hem qui va sûrement viser une autre victoire à son actif, il faudra aussi chercher du côté des deux mâles Carlo malgré son âge de 11 ans, reste toujours en super forme et le protégé de l'efficace entraîneur K. Asli, Haleb d'Hem avec un sans faute et la liste reste large, ajoutons les coursiers de qualité reconnue, la belle femelle grise Haniya pilotée par le crack jockey S. Benyettou et Hasnia d'Hem confiée à son fétiche jockey Ho El Fertas qui la connaît bien, donc pour ma part la première place est déjà réservée par la star des stars, il n'est pas aisé d'en éliminer un concurrent car la plupart d'entre eux se tiennent de près et de par la distance du jour, peuvent figurer même si certains traversent une mauvaise passe, donc les 4 places restantes du podium restent ouvertes. Et c'est pour cela, qu'il faut multiplier vos martingales afin de cocher le bon ticket et particulièrement dans l'ordre de ce pari urbain qui est réservé aux chevaux de 3 ans et plus, n'ayant pas totalisé la somme de 76 000 DA en gains et places depuis le 1er avril 2026 sur une distance de 1300 mètres.

LES PARTANTS AU CRIBLE

1. GUESS D'HEM. Largement une autre victoire pour cet imbattable coursier.

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
HARAS DU PAON	1	GUESS D'HEM	K. RAHMOUNE	55	12	L. RAHMOUNE
F. METIDJI	2	CARLO	F. ABDI	55	11	H. DJELLOULI
HARAS DU PAON	3	GHASSEN D'HEM	JJ : AY. KHELIFI	55	2	PROPRIÉTAIRE
AL. FEGHOULI	4	HANIYA	S. BENYETTOU	55	10	AD. FEGHOULI
F. METIDJI	5	IHRANE	JJ : AEK. DJELLOULI	55	9	H. DJELLOULI
MZ. METIDJI	6	HALEB D'HEM	MD. ASLI	54	6	K. ASLI
K. BELARBI	7	FASSY	R. BOUBEKEUR	54	3	PROPRIÉTAIRE
HARAS EL MESK	8	HADIL EL MESK	AP : F. BOUBEKEUR	53	5	K. FEGHOULI
K. BELARBI	9	HASNIA D'HEM	HO. EL FERTAS	53	8	AD. FEGHOULI
I. DIBOUCHE	10	JOUMLLA	W. HAMOUL	52	7	H. DJELLOULI
K. BENACER	11	JORIX	L. BOUBEKEUR	50	1	PROPRIÉTAIRE
AL. FEGHOULI	12	RAYEH (0)	AP : IB. BIZ	49	4	AD. FEGHOULI

2. CARLO. Course d'entrée après cinq mois d'absence alors qu'il restait sur de bonnes performances, présent avec tous ses moyens il peut se distinguer d'entrée.

3. GHASSEN D'HEM. Barré en théorie.

4. HANIYA. Elle reste sur trois victoires l'une après l'autre, cette protégée de la grande maison des Feghouli et malgré son absence, visera une place de choix dans cette épreuve.

5. IHRANE. Malgré son absence des pistes lui aussi, ce pensionnaire de l'efficace entraîneur H. Djellouli qui n'engage qu'à bon escient possède à son actif d'excellentes sorties et reste en mesure de se distinguer dans ce pari.

6. HALEB D'HEM. Un bon palmarès à son actif, ce protégé du chevronné entraîneur K. Asli qui n'engage guère pour jouer le rôle de la victime.

7. FASSY. Au-dessous du lot

8. HADIL EL MESK. Vu le lot engagé des chevaux participants dans cette course et sa supériorité, cette femelle alezan n'aura pas la tâche facile.

9. HASNIA D'HEM. Elle vient de reprendre les compétitions après son absence depuis le mois de mars, confiée à son jockey fétiche Ho El Fertas pour la positionner sur une marche du podium.

10. JOUMLLA. Méfiance, elle vient d'être engagée après un arrêt de six mois, reprise par le talentueux jockey W. Hamoul qui la connaît très bien, elle peut venir créer la surprise.

11. JORIX. Rien de probant à son actif.

12. RAYEH. Embusqué dans le bas du tableau, c'est le protégé de l'écurie Al. Feghouli présente le profil de l'outsider type pour venir déjouer les pronostics les plus établis.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

1. GUESS D'HEM - 4. HANIYA - 6. HALEB D'HEM - 2. CARLO - 5. IHRANE

LES CHANCES

10. JOUMLLA - 9. HASNIA D'HEM

Enseignement supérieur : Percée des universités algériennes dans le classement mondial

L'Algérie s'est classée première au Maghreb et deuxième en Afrique dans le Classement mondial des universités du Times Higher Education 2027, indique dimanche un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. "Le nombre d'établissements d'enseignement supérieur nationaux classés dans l'édition 2027 du Classement mondial des universités du Times Higher Education est en

hausse, avec 31 établissements algériens classés, contre 28 dans l'édition 2026, plaçant ainsi l'Algérie à la première place au Maghreb et à la deuxième en Afrique en termes de nombre d'établissements universitaires classés", précise le communiqué. "L'Université d'El-Oued occupe la première place au niveau national dans la catégorie 1200-1400 des établissements d'enseignement supérieur classés à l'échelle mondiale", ajoute la même source.

Un individu arrêté pour trafic de psychotropes à Mascara

Les éléments de la police de la 5ème Sûreté urbaine de la wilaya de Mascara ont procédé à l'arrestation d'un individu de 31 ans impliqué dans la détention et la commercialisation illicite de psychotropes. Cette opération est intervenue suite à une patrouille nocturne effectuée vers 1h30 du matin au niveau de la cité des 400 logements à Kharouba, où le comportement de trois individus a éveillé les soupçons des agents de l'ordre. La fouille corporelle du principal mis en cause a permis la saisie d'une plaquette contenant 15 gélules de Prégabaline de 300 mg. Les investigations menées par ce service ont révélé que les suspects s'adonnaient au trafic de ces substances hallucinogènes en milieu de jeunes, agissant de concert pour l'approvisionnement et la redistribution.

Collision entre trois navires au large de la Norvège, aucun blessé signalé

Un pétrolier et deux cargos sont entrés en collision dimanche près d'Alesund, au large de la côte ouest de la Norvège, sans cependant faire de blessés, ont indiqué les autorités en charge des secours. L'accident s'est produit avant midi dans le Valdehraugfjorden, un étroit passage situé à l'est de l'île de Valde-roya. L'un des navires a commencé à prendre l'eau, a précisé le Centre conjoint de coordination des secours du sud de la Norvège à l'agence de presse norvégienne NTB. Les trois navires, dont la longueur varie entre 80 et 147 mètres, étaient en mouvement au moment de la collision ; deux d'entre eux faisaient route vers le nord, et le troisième vers le sud. La frégate norvégienne Fridtjof Nansen, des navires de sauvetage, des navires civils et un hélicoptère de secours sont intervenus après que le centre a reçu un appel de détresse via la radio côtière. Il a été signalé par la suite que les trois navires avaient pu s'amarrer ou jeter l'ancre en toute sécurité près d'Alesund.

Le chef de l'ONU Climat alerte sur le "danger accru" des chaleurs extrêmes pour les femmes enceintes

Les chaleurs extrêmes sont à l'origine d'un "danger accru pendant la grossesse", a affirmé lundi le chef de l'ONU Climat, Simon Stiell, dans un discours donné à l'occasion d'une réunion pré-COP31 aux îles Fidji. "La hausse des températures s'accompagne d'un danger accru pendant la grossesse", a dit Simon Stiell au lancement de la réunion préparatoire, du 5 au 8 octobre, à la conférence internationale sur le climat, la COP31, qui se tient en novembre à Antalya (Turquie). "Les vagues de chaleur extrême liées au changement climatique pendant la grossesse sont de plus en plus souvent associées à des naissances prématurées, à des mort-nés, à un faible poids à la naissance et à des complications maternelles", a-t-il poursuivi. Les risques de la chaleur, et par extension du réchauffement climatique, pour la grossesse sont de mieux en mieux documentés, même si l'on se pose encore beaucoup de questions sur les mécanismes physiologiques qui les expliquent. Une étude large, publiée en 2024 dans la revue Nature Medicine, donne une idée générale de l'état des connaissances : les fortes températures accroissent de multiples risques, qui vont des naissances prématurées au décès du nouveau-né en passant par des malformations congénitales. Selon un sondage auquel M. Stiell a fait référence dans son discours, et qui a interrogé des professionnels de la santé maternelle dans cinq pays dans le monde (dont l'Australie, le Royaume-Uni et le Brésil), 73 % d'entre eux ont fait part d'une augmentation des cas liés à la chaleur ou des complications liées aux vagues de chaleur extrême touchant les femmes enceintes dans les cinq dernières années.

Tribunal de Chéraga : une ressortissante chinoise poursuit trois employées pour menaces de mort

Le tribunal de Chéraga examine actuellement une affaire opposant une ressortissante chinoise à trois de ses employées, accusées de séquestration et de menaces de mort. Selon les faits qui remontent au 23 juin 2024, le conflit a éclaté lorsque les trois travailleuses ont réclamé leurs droits professionnels, notamment la régularisation de leur situation auprès de la sécurité sociale. Après s'être dirigées vers l'inspection du travail de Draria pour déposer plainte contre leur employeur, elles ont été surprises par une contre-plainte de cette dernière. La plaignante affirme avoir été enfermée dans son bureau et violemment intimidée, tandis que les accusées démentent fermement ces allégations. Elles qualifient l'affaire de machination et soulignent que



la communication avec leur patronne, qui ne maîtrise pas l'arabe, se faisait toujours par l'intermédiaire d'une traductrice. Lors de l'audience, la défense de la partie civile a maintenu ses accusations, expliquant que les employées avaient encerclé la victime et l'avaient empêchée de quitter les lieux tout en proférant des menaces directes. À ce titre, la défense réclame un million de dinars algériens en guise de dédom-

magement pour les préjudices subis. De son côté, le représentant du ministère public a requis une peine de six mois de prison ferme assortie d'une amende de 50 000 dinars à l'encontre des trois mises en cause. Le verdict final de cette affaire tendue, qui met en lumière la complexité des litiges liés aux droits des travailleurs, est attendu pour le 16 octobre prochain.

Le Nobel de médecine 2026 récompense un trio américano-allemand



Le prix Nobel de médecine, édition 2026, a été décerné lundi à l'Américain Karl Deisseroth et aux Allemands Peter Hegemann et Georg Nagel, pour leurs travaux sur la mémoire via la technique de l'optogénétique. "Comprendre comment le cerveau forme les souvenirs, les émotions et les comportements est depuis longtemps un rêve pour les chercheurs", a noté le Prix Nobel sur les réseaux sociaux. Le comité, réuni à Stockholm, a récompensé le trio pour leurs travaux, entre autres, sur l'optogénétique, une méthode qui permet de montrer comment les cellules nerveuses façonnent les souvenirs, les émotions et les comportements dans le cerveau. L'optogénétique offre des possibilités inédites de "cartographie du cerveau dont nous ne pouvions autrefois que rêver", a déclaré le président du Comité Nobel de médecine, Per Svenningsson. La manière dont le cerveau régule les émotions, les comportements et les fonctions corporelles a longtemps été un mystère. Mais grâce à cette méthode, qui permet de rendre certains neurones photosensibles (sensibles à la lumière) en combinant le génie génétique et l'optique, les chercheurs ont réussi à y voir plus clair. Tout a commencé quand Peter Hegemann et Georg Nagel ont découvert une protéine, la channelrhodopsine, dans une algue unicellulaire. Karl Deisseroth, psychiatre et neurologue américain, a ensuite transformé cette protéine en une technique qui utilise la lumière pour contrôler les cellules.

EXPRESS- HISTORIQUE

Un conte Indien

Sel de vie (1)

Un jeune disciple se lamentait sans cesse auprès de son vieux maître spirituel au sujet de ses souffrances intérieures, de ses doutes et de la petitesse de son univers.

Maître, je ne me sens plus bien dans ma peau, accablé par les soucis du quotidien.

Le vieux maître, avec toute la bienveillance d'un sage, prit une ongle attentive aux paroles de son jeune disciple, accueillant sa requête avec calme et sollicitude.

je vois ...

à suivre

Près de 5,8 millions d'enfants réfugiés ne sont pas scolarisés

L'ONU a appelé la communauté internationale à investir dans l'éducation dans les pays accueillant des réfugiés, en 2025, environ 5,8 millions d'enfants ayant fui leur patrie n'étaient pas scolarisés, a rapporté le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Selon le rapport annuel du HCR, "l'année dernière, 5,8 millions d'enfants réfugiés en âge d'être scolarisés étaient exclus du système éducatif, soit 44% de leur nombre total, qui s'élève à 13,1 millions". Comme l'a déclaré le Haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés, Barham Salih, "dans un contexte de grave pénurie de fonds pour les besoins humanitaires et les

programmes de développement, la réduction des dépenses consacrées à l'éducation risque d'anéantir les résultats de décennies d'efforts conjoints et de priver toute une génération de jeunes de perspectives". Le HCR a rappelé à cet égard que "le passage au niveau de l'enseignement secondaire reste l'un des principaux problèmes". Si en 2025 l'enseignement primaire couvrait 65% des enfants réfugiés, l'enseignement secondaire n'en couvrait que 32%. Le HCR a appelé la communauté internationale à "garantir le financement de l'éducation et à investir dans les systèmes nationaux des pays accueillant des réfugiés".



Dans la journée : Nuageux
Vent : 16 km/h
Humidité : 60 %



Dans la nuit : Nuageux
Vent : 15 km/h
Humidité : 69 %

Dohr : 12h36
Assar : 15h53
Maghreb : 18h28
Îcha : 19h45

Mercredi 25
Rabi' al-thani
Sobh : 05h23
Chourouk : 06h48

DÉCARBONATION EN ALGÉRIE

Les entreprises suisses mettent en avant leurs solutions

À l'occasion de l'ouverture, hier à Oran, de la 14e édition du NAPEC, l'ambassade de Suisse en Algérie, en collaboration avec trois entreprises suisses opérant en Algérie, Holcim El-Djazaïr, ABB et SGS, met en avant des solutions innovantes dans les domaines de la décarbonation industrielle et de l'efficacité énergétique.

La présence suisse à cette édition du NAPEC vise à favoriser les échanges autour des enjeux liés à la transition énergétique, à l'amélioration de l'efficacité énergétique et à la réduction des émissions de CO₂, dans un contexte marqué à la fois par le renforcement des exigences environnementales et la croissance des besoins énergétiques. Dans ce cadre, l'Ambassade de Suisse, Holcim, ABB et SGS organisent ce 5 octobre un colloque consacré à la décarbonation et à l'efficacité énergétique. Les entreprises suisses y partageront leur expérience et leur savoir-faire dans le développement de solutions technologiques destinées à accompagner la transformation du secteur industriel.

ABB MISE SUR LE NUMÉRIQUE ET L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Spécialiste de l'électrification et de l'automatisation, ABB développe en Algérie des technologies destinées à optimiser la gestion de la consommation énergétique dans les installations industrielles. L'entreprise déploie notamment

Ph : DR



des compteurs intelligents de nouvelle génération, certifiés MID, ainsi que des systèmes de gestion centralisée InSite. Associées à des variateurs de vitesse, ces solutions doivent permettre aux industriels de mieux maîtriser leur consommation d'énergie, d'améliorer leur productivité et de réaliser des économies. Selon le communiqué, ABB contribue également au programme national de transition énergétique à travers l'intégration de solutions numériques dans des infrastructures stratégiques algériennes, notamment dans les secteurs gazier, pétrolier et solaire.

Ces technologies participent à la numérisation des processus industriels et à la réduction des émissions dans le secteur énergétique.

HOLCIM EL-DJAZAÏR ACCÉLÈRE SA STRATÉGIE DE DÉCARBONATION

De son côté, Holcim El-Djazaïr place la décarbonation au centre de sa stratégie industrielle, avec un objectif affiché de croissance verte et de développement de la construction durable. L'entreprise poursuit la transformation de son portefeuille de produits et le développement de ses exportations à plus forte valeur environnementale, avec un objectif de 60 % de ciment à l'horizon 2026. Cette orientation s'inscrit également dans une démarche de diversification de l'économie nationale au-delà des hydrocarbures. Sur le marché algérien, Holcim développe notamment son ciment bas carbone « ECOPlanet » ainsi que les solutions d'économie circulaire « Geocycle », qui permettent de valoriser différents types de déchets, y compris les déchets dangereux, comme ressources alternatives. Cette démarche contribue notamment à réduire la consommation de gaz naturel. L'entreprise indique également poursuivre le déploiement progressif de solutions de réduction et de captage du carbone, dans le cadre de sa trajectoire vers le « Net Zero » et en cohérence avec les engagements de l'Algérie.

SGS ACCOMPAGNE LES INDUSTRIELS DANS LA CONFORMITÉ ENVIRONNEMENTALE

Pour sa part, SGS Algérie intervient auprès des acteurs industriels dans les domaines de l'inspection, du contrôle qualité et de l'analyse environnementale. L'entreprise accompagne notamment la certification des systèmes de management de l'énergie selon la norme ISO 50001, afin d'aider les organisations à suivre, contrôler et améliorer continuellement leur performance énergétique. Face au renforcement des exigences climatiques à l'échelle internationale, SGS indique également renforcer son accompagnement des industriels algériens à travers des audits environnementaux et des conseils en matière de conformité. Son expertise dans l'inspection des installations critiques vise à garantir que les démarches de décarbonation respectent les normes internationales de qualité et de sécurité. La participation de l'Ambassade de Suisse, d'ABB, de Holcim El-Djazaïr et de SGS au NAPEC 2026 met ainsi en avant la coopération autour des enjeux de transition énergétique et de décarbonation de l'industrie algérienne, à travers le partage d'expertises et le déploiement de solutions technologiques et environnementales.

M. Seghilani

DIRECTEUR DE CABINET DE LA PRÉSIDENTE DE LA RÉPUBLIQUE Boualem Boualem est décédé

Le directeur de cabinet de la présidence de la République, Boualem Boualem, est décédé, hier, à Genève, en Suisse, des suites d'une grave maladie. La mauvaise nouvelle a été annoncée, hier soir, par la Présidence dans un communiqué publié sur son compte Facebook. « La présidence de la République annonce le décès de M. Boualem Boualem, directeur de cabinet de la présidence de la République, survenu aujourd'hui (hier, ndlr) dans un hôpital de Genève, en Suisse, suite à une grave maladie », ont indiqué les services de communication du palais d'El Mouradia. « Paix à l'âme du défunt. Que Dieu l'accueille dans son vaste paradis. À Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons », pouvait-on lire dans le même communiqué.

R. N.

SOUS-RIRE

UNION EUROPEENNE
100 milliards d'euros pour importer des énergies fossiles



EN RECONNAISSANCE À SES EFFORTS EN FAVEUR DE LA PAIX DANS LE MONDE

Le président Tebboune distingué à Moscou

La Chambre sociale internationale, dont le siège est établi dans la capitale russe, Moscou, a décerné au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, l'Ordre de la diplomatie publique, sa plus haute distinction internationale, en reconnaissance de ses efforts constants en faveur des valeurs de paix et du dialogue à l'échelle internationale. Cette distinction intervient à quelques semaines de la tenue, les 28 et 29 octobre à Moscou, du 3e Sommet Russie-Afrique et du Forum économique et humanitaire associé. La distinction a été annoncée par le représentant russe lors de la cérémonie de clôture de la 12e édition du programme international de chants religieux «Hadi El Arwah». Au nom de la Chambre sociale internationale, le représentant russe a salué les efforts constants du président de la République pour « renforcer les valeurs de paix et du dialogue constructif à l'échelle internationale et développer les relations humaines et économiques de l'Algérie à travers le monde », ce qui lui a permis, selon lui, d'acquérir une place reconnue ainsi que des amis fiables et des partenaires stratégiques. À cette occasion, il a également mis en avant le programme « Hadi El Arwah », qui a réuni de jeunes chanteurs talentueux issus du monde musulman, considérant que « ce projet créatif constitue un bel exemple d'une diplomatie renforçant la place de premier plan de l'Algérie dans les domaines spirituel et créatif ». La Chambre sociale internationale est une organisation active dans le domaine de la diplomatie publique et du renforcement des partenariats stratégiques à l'échelle mondiale. Elle décerne des prix et distinctions de haut niveau, à l'image de l'Ordre de la diplomatie publique, attribué à des personnalités et dirigeants internationaux de premier plan en reconnaissance de leurs efforts diplomatiques et humanitaires.

Ania N.

MINES Hanifi en visite de travail en Ouzbékistan

Le ministre des Mines et des Industries minières, Mourad Hanifi, a entamé, hier, une visite de travail en République d'Ouzbékistan, au cours de laquelle il procédera à l'examen des voies de renforcement de la coopération, des échanges économiques et du transfert de technologie dans le domaine minier, indique un communiqué du ministère. Cette visite (5-8 octobre) s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations de coopération bilatérale et du développement de partenariats stratégiques dans le secteur des mines et de l'industrie minière, et vise à examiner les moyens de développer les échanges économiques et le transfert de technologies dans le domaine minier, précise le communiqué.

APS